



HAL
open science

”Introduction. Analyser et mobiliser, le réseau ”modèle d’action en perspective”

David Dumoulin Kervran

► To cite this version:

David Dumoulin Kervran. ”Introduction. Analyser et mobiliser, le réseau ”modèle d’action en perspective”. *Agir-en-réseau : modèle d’action ou outil d’analyse?*, Presses Universitaires de Rennes, pp.6-39, 2012. halshs-00681862

HAL Id: halshs-00681862

<https://shs.hal.science/halshs-00681862>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agir-en-réseau.

Modèle d'action ou catégorie d'analyse ?

David Dumoulin Kervran

et

Marielle Pepin-Lehalleur

Indexe :

- 1 - INTRODUCTION. ANALYSER ET MOBILISER : LE RESEAU-MODELE D'ACTION EN PERSPECTIVE (David Dumoulin Kervran)	7
1) La notion de réseau : se situer dans la galaxie des usages.....	10
2) Croiser analyse des réseaux sociaux et étude de l'action collective.....	21
3) Organisation du livre : trois regards sur l'agir-en-réseau	30
PARTIE 1 –LE RESEAU COMME MODELE DOMINANT DE L'ACTION COLLECTIVE ET GRILLE D'EVALUATION	41
- 2 - LE SUCCES DES RESEAUX DANS LES MOUVEMENTS SOCIAUX CONTEMPORAINS: UN MALENTENDU FONCTIONNEL ? (Geoffrey Pleyers)	42
Introduction.....	42
1- Spécialisation et coordination dans une société civile en réseau.....	44
2. L'horizontalité comme idéal	47
3. Efficacité et horizontalité au cœur du modèle altermondialiste.....	51
4. Vers une institutionnalisation ?.....	55
Conclusion	58
- 3 - RESEAUX TRANSNATIONAUX ET TRANSFERTS POLITIQUES. L'EXEMPLE DE LA CIRCULATION DU "BUDGET PARTICIPATIF" DU BRESIL VERS LA FRANCE (Diana Burgos-Vigna)	61
1. Les réseaux dans le transfert du budget participatif: des convergences aux paradoxes	63
2. Les réseaux, ressources politiques et lieux de pouvoir	68
- 4 - ORGANISATION EN RESEAU ET RENOUVEAU DE LA CONTESTATION EN FRANCE (Irène Pereira)	77
1. Les usages militants de la notion de réseau	78
2. Les théorisations politiques intellectuelles du réseau militant.....	82
3. Les controverses militantes autour de la notion de réseau.....	84
- 5 - CONTREPOINT. LE CHOIX DU RESEAU : QUELLE EFFICACITE POUR L'ACTION COLLECTIVE TRANSNATIONALE ? (Karthyn Sikkink)	94
1. Deux types de réseaux.....	95
2. L'objectif des réseaux	97
3. L'efficacité des réseaux.	98

PARTIE 2 – TISSER TRAME ET CHAÎNE : LE RESEAU, ANALYSEUR DES LIENS MULTINIVEAUX	103
- 6 - RESEAUX TRANSNATIONAUX, ACTION COLLECTIVE ET DIFFICILE NEGOCIATION DE VALEURS COMMUNES (Maria Rodrigues M.).....	104
1. Valeurs communes, priorités différentes : les enjeux de l'action collective transnationale	106
2. Le réseau Rondônia : évolution historique et dilemmes	108
3. Conflit et désillusion dans la première phase du réseau de mobilisation.....	110
4. Aplanir des divergences au sein du réseau Rondonia : « Le modèle Chico Mendes »	112
5. Le rôle de Planaflores dans le développement durable du Rondonia's : des approches conflictuelles	114
Conclusions	117
- 7 - LES LOGIQUES DE CLIENTELE AU CŒUR DE L'INTERACTION SOCIALE. LES RESEAUX DANS LA POLITIQUE AU PACIFIQUE COLOMBIEN (Carlos Agudelo)	122
1. Élaboration du tissage du lien partidiste en Colombie.....	124
2. Région Pacifique et les populations noires : acteurs des interactions partidistes	125
3. Intermédiaires locaux, maille essentiel de la chaîne des relations clientélistes..	127
4. L'échange électoral : de la logique la plus traditionnelle à la plus prosaïque.....	128
Conclusions	130
- 8 - L'UNITARISME ARGENTIN: REFLEXIONS SUR LA NOTION DE FACTION ET DE RESEAUX POLITIQUES DANS L'ACTION COLLECTIVE (Ignacio Zubizarreta).....	135
Introduction.....	135
1. Le rôle de la faction politique comme matrice d'un réseau interpersonnel	136
2. L'importance du leadership comme propulseur de l'action collective	139
Conclusion	142
- 9 - L'ANARCHISME EN ARGENTINE. HISTORIOGRAPHIE CRITIQUE ET APPROCHE RELATIONNELLE. (Charles Fonlupt).....	144
Introduction.....	144
1. Une histoire des réseaux anarchistes: usages, pistes d'analyse.	146
2. Acteurs, mouvements, et catégories sociales.	150
Conclusion	151
- 10 - CONTRE POINT: MOUVEMENTS SOCIAUX, COALITIONS, ORGANISATIONS ET COMMUNAUTES : UNE CARTOGRAPHIE (Mario Diani).....	153
1. Les réseaux et l'action collective	154
2. Les réseaux entre pratiques et rhétorique.....	158

PARTIE 3 – franchiR Les marges DES ORGANISATIONS et PERPETUER LES LIENS :
une catégorie FECONDE MAIS evanescente 162

**- 11 - LA THEOLOGIE DE LA LIBERATION EN AMERIQUE LATINE :
DYNAMIQUES DE RESEAUX ET REGULATIONS INSTITUTIONNELLES
(Malik Tahar Chaouch)..... 163**

Introduction.....163

1. Les réseaux de la TL contre l'institution165

2. La régulation institutionnelle des réseaux de la TL170

Conclusion176

**- 12 - RESEAUX INTERPERSONNELS ET INTER-ORGANISATIONNELS :
LE PARTI APRISTE PERUVIEN ET L'A.R.D.I VENEZUELIEN (1930-1933)
(Daniel Iglesias).....179**

Introduction.....179

1. Les enjeux méthodologiques de l'approche relationnelle et le défi des réseaux
transnationaux comme objet scientifique.....181

2. Un réseau transnational latino-américain comme action collective et comme
dynamique locale-globale184

Conclusion191

**- 13 - Les réseaux académiques entre organisations et collègues invisibles
(LEONARDO JIMENEZ LOZA ET ROCIO GREDIAGA KURI)195**

1. Les universitaires entre appartenance institutionnelle et collaborations externes ..196

2. Collèges invisibles, réseaux et organisations200

3. Caractéristiques principales de la morphologie et de l'organisation des réseaux
universitaires204

Conclusions.....205

**- 14 - Transformation des reseaux clandestins et continuité des liens (ANNE
PHILIPPE) 209**

1. Le réseau comme catégorie d'analyse210

2. La continuité des liens.....211

3. La transformation du réseau.....

**- 15 - Réseaux migratoires et réseaux de pouvoir : les triquis en Californie (MARIA
DOLORES PARIS POMBO) 217**

Introduction.....217

1. Cycles migratoires et formation de réseaux étendus binationaux219

2. Des nouvelles formes d'accumulation de capital économique, symbolique et
politique225

1. Agir-en-réseau : modalité de l'euphémisation des rapports de pouvoir	236
2. Modèle hégémonique... notion à utiliser avec parcimonie.	241
Modèle d'action ET Catégorie d'analyse.....	244

Introduction. Analyser et mobiliser : le réseau- *modèle d'action en perspective*

David DUMOULIN KERVRAN

(IHEAL-CREDA, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)

L'ère du tout-réseau nous enveloppe, nous nourrit et nous transporte, nous donne un éclairage nouveau sur le monde ... et nous aveugle aussi peut-être. Politologues ou hommes politiques, journalistes et militants, businessmen et gourous du management, théoriciens et enquêteurs, philosophes et informaticiens, physiciens et logisticiens, tous ont le mot de « réseau » à la bouche, ou du moins, tout ceux qui veulent être « dans le vent ». Une telle unanimité est d'autant plus étonnante que les plus grands sociologues et d'austères historiens mettent également le réseau au centre de leurs travaux. Que s'est-il passé ? Comment des injonctions aussi pratiques peuvent-elles sembler aussi congruentes avec des analyses aussi sophistiquées ? Il est difficile, pour les chercheurs de sciences sociales, de ne pas se demander pourquoi ils partagent aussi régulièrement le *topos* du tout-réseau avec les groupes qu'ils étudient.

Ce livre collectif part donc d'une première question ouverte : quelle est l'utilité réelle de la notion de réseau pour penser l'action organisée des groupes et des individus ? Puis la seconde question balise un espace de réflexion : quels seraient les usages féconds de cette notion qui constitueraient une voie alternative en se distinguant de deux pratiques les plus communes, chacune avec ses biais. D'un côté, on rencontre des usages vagues et de sens commun, métaphore non seulement mal maîtrisée, mais surtout risquant de coller aux idées dominantes qui présentent a priori le réseau comme une technologie sociale neutre et universelle, synonyme de souplesse et d'efficacité. De l'autre côté, existe l'usage savant et très formalisé de l'analyse des réseaux sociaux (méthode visant à construire les données relationnelles en sociologie), mais dont les tenants ne se soucient ni du fait que la notion, en dehors des sciences sociales, soit dominante et instrumentalisée de multiples manières, ni des représentations que les acteurs se font de leur mobilisation commune. Dans le périmètre ainsi

borné, les voies alternatives les plus fécondes nous ont semblé être celles qui se centrent sur ce qui dérange le plus dans la notion : le fait qu'elle soit à la fois un modèle d'action (aujourd'hui dominant, on y reviendra), et un outil d'analyse (en expansion foudroyante dans les sciences sociales).

Le collectif de recherche assemblé

L'intérêt de notre démarche se base sur une prise de risque : constituer un collectif de chercheurs variés et tenter, en dehors d'un champ de recherche déjà bien balisé, de déplacer ensemble certaines questions de recherche par la comparaison et la réflexivité. Les auteurs rassemblés dans ce livre sont ancrés dans des disciplines différentes et leurs objets sont très variés, au sein du domaine de l'action collective : les politologues-internationalistes s'intéressent plutôt aux réseaux transnationaux « d'*advocacy* », à la circulation transnationale ou aux organisations clandestines ; les sociologues analysent les réseaux d'experts, les mobilisations altermondialistes et les choix des modèles d'action ; les historiens se penchent, quant à eux, sur les processus de mobilisations politiques et religieuses, alors que les anthropologues privilégient l'analyse du lien migratoire. L'éventail est certes incomplet ; plusieurs dimensions, comme les usages d'internet - avec ses « réseaux sociaux » devenus omniprésents - et la mobilisation de réseaux économiques, ont été laissés de côté¹.

La comparaison d'une grande diversité de cas² se révèle féconde grâce à l'existence de plusieurs points communs, par-delà les différences d'ancrage disciplinaire ou thématique. Tous les textes s'appuient en effet sur l'observation de modes d'action collective dont l'organisation peut être dite « en réseau »³, et non pas seulement sur l'étude des réseaux sociaux en général, ce qui précise l'horizon de la comparaison. A cette focalisation sur l'action « stratégique », s'ajoute le fait que presque tous les auteurs analysent des

¹ Il faut reconnaître que ce sont sans doute les dimensions les plus travaillées (Castels, Urry...) et que si la croissance explosive des « réseaux sociaux » ces dernières années doit bien être considérée comme un fait sociologique majeur, il est difficile de savoir dans quelle mesure elle n'est pas le simple reflet de transformations plus profondes dans les sociabilités et ne correspond pas, pour les mobilisations, à une simple augmentation quantitative (en vitesse et en nombre) des interactions à distance, plutôt que qualitative (voir Pierre Mercklé, 2010, 3^e éd.). D'autre part, les phénomènes d'action collective en réseau étudiés ici précèdent largement l'avènement de ce type de dynamiques sociales.

² En plus des cas présentés dans les chapitres qui suivent, l'analyse se base sur d'autres cas dans une publication collective (Dumoulin Kervran et Pépin Lehalleur, 2006) et d'autres encore présentés durant un colloque en 2008.

³ Même si cette qualification n'est pas forcément formulée par les mêmes groupes... !

mobilisations basées en Amérique latine et traversant les frontières nationales⁴. Un des grands regrets de ce livre est d'ailleurs de ne pas avoir suffisamment inclus de chercheurs latino-américains spécialistes des réseaux sociaux, même si les échanges ont été nombreux⁵.

L'idée de départ était que la discussion comparative s'enrichisse des questions que chacun devait se poser pour mesurer la capacité heuristique de la notion : quel est le sens précis de la notion dans la littérature concernant mon domaine précis d'analyse (experts, militants, migrants...)? Et pour les acteurs étudiés? Quel aspect de mon objet cette notion me permet-elle de pointer? Quelle influence a la notion sur la construction de l'objet, puis la méthodologie de collecte de données?

De plus, par-delà leur diversité, la démarche méthodologique des auteurs contribue aussi à les rapprocher. Les études s'appuient toutes sur des terrains longs, sur des approches qualitatives permettant à la fois de rendre compte des pratiques observées « de l'intérieur » des collectifs, et de saisir les dilemmes organisationnels auxquels sont confrontés les acteurs⁶. Le plus souvent, les outils de la *Social Network Analysis*⁷ ne sont pas directement mobilisés, même si les historiens s'en inspirent (prosopographie, base de données focalisée sur la nature des liens). La perspective de ce livre s'éloigne nettement de la modélisation formelle des réseaux, puisque l'objectif était de proposer d'autres modalités de travail conceptuel et empirique, et finalement, grâce à une meilleure réflexivité et à un usage plus restrictif du terme, de parvenir à d'autres types de généralisation.

Les façons d'aborder cette notion, comme son degré d'élaboration, sont pourtant variés : certains chercheurs présentent une étape d'une enquête où les réseaux sociaux font l'objet d'une observation minutieuse, alors que d'autres retravaillent à partir de données qui avaient été collectées sans que la notion de réseau soit alors véritablement problématisée. On verra que ce livre est justement organisé autour d'une mise en perspective qui renvoie à son titre : certains analysent le fonctionnement concret de collectifs d'engagement qui s'auto-dénomment « réseau », alors que d'autres choisissent d'utiliser cette catégorie pour rendre compte de certaines propriétés peu visibles des mobilisations, que les participants ne

⁴ Même si le qualificatif « translocal » est plus approprié que celui de transnational, étant donné que les limites du cadre stato-national proprement dites sont rarement placées au centre des analyses, à part pour les migrants.

⁵ Une des principaux anthropologues sociaux travaillant sur les réseaux sociaux, Larissa Lomnitz (voir sa synthèse 2005) faisait partie du comité scientifique du colloque de 2008, et Vicente Espinoza (Porras et Espinoza, 2005) a participé au colloque, comme Jorge Durand, Christina Ohemichen ou Emmanuelle Barozet, .

⁶ On utilise ce terme plutôt que celui « d'agent » ou « d'actant » car il correspond mieux à ce programme de recherche visant à rendre compte des stratégies organisationnelles des individus étudiés.

⁷ Le terme anglais permet de spécifier qu'il s'agit du courant dominant, de l'analyse des réseaux sociaux appelée aussi « structural analysis » (Degenne et Forsé 1994, Mercklé 2010). On reviendra ici sur ces outils en partie 2.

qualifient d'ailleurs pas eux-mêmes de « réseau ».

Rappelons aussi que cette ligne de recherche a nécessité un long processus d'élaboration et de discussion afin de permettre au collectif de recherche de trouver son langage et de faire émerger des hypothèses fécondes : un travail de plusieurs années au sein du laboratoire CREDA avec une première publication⁸, une lente élaboration programmatique de la part des coordinateurs proposant des textes de cadrage⁹, puis une discussion de plusieurs mois à travers une interface numérique, entre les participants sélectionnés qui étaient distribués entre de nombreux pays, des discussions lors d'un colloque international avec conseil scientifique¹⁰, puis encore de multiples allers-retours autour des textes.

Ce premier chapitre introductif présente d'abord un panorama général des usages de cette notion de réseau pour y inclure notre programme de recherche, puis expose comment ont déjà été croisées analyse des réseaux sociaux et étude de l'action collective, et décrit enfin comment les études qui composent ce livre s'inscrivent dans ce programme.

1. La notion de réseau : se situer dans la galaxie des usages

Cette première partie voudrait proposer une alternative à la perspective classique, qui isole la manière dont les chercheurs en sciences sociales utilisent la notion de réseau, et qui distingue le réseau catégorie d'analyse ou fait social (Maillochon, 2010). On montrera que, d'une part, la posture de défense du réseau « pure catégorie d'analyse » est de plus en plus contestable à l'heure où la pensée du tout-réseau devient dominante (Parrochia 2001), et que, d'autre part, le réseau « objet d'analyse » devrait impérativement intégrer la nouveauté du réseau « modèle d'action ». Celui-ci se distingue en effet des simples sociabilités par sa dimension stratégique, et son analyse oblige à prendre en compte les perceptions des acteurs qui se mobilisent.

⁸ Le travail au sein du laboratoire (UMR 7227), avec son projet phare « Réseaux sociaux, identité et pouvoirs » (2004-2008), a posé les premières bases du dialogue et a débouché sur une première publication de résultats. Cf. dossier « Des sociétés en réseau », *Cahiers des Amériques latines* N° N°51-52, déc. 2007

⁹ Le cadrage de la comparaison et les principales hypothèses ont bien sûr évolué au gré des lectures et des discussions ; certaines questions, un moment prioritaires, ont dérivé aux frontières du périmètre proposé, comme celle de *l'embeddedness* de ce modèle universel et des modes d'individuation contemporains, ou celle relative à l'éventuelle spécificité des sociétés latino-américaines face à ce tout-réseau...

¹⁰ Colloque international de 3 jours en novembre 2008 : « Réseau social : modèle universel ou forme localement ancrée de l'action collective ? ». Colloque international, Maison de l'Amérique latine. Conseil scientifique : Mario Diani (Università di Trento), Larissa Lomnitz Adler (UNAM, Mexique), Pierre Mercklé (ENS-LSH), Kathryn Sikkink (University of Minnesota, Etats-Unis), Jocelyne Streiff-Fenart (CNRS-URMIS Nice).

1.1. Une cartographie large pour une meilleure réflexivité.

Afin de saisir les enjeux que soulèvent la notion de réseau pour l'analyse de l'action collective, faudrait-il commencer par séparer d'emblée ce domaine d'un ensemble plus large d'usages dans les autres sciences et même en dehors des arènes scientifiques ? La réponse développée ici est négative : dans un premier temps, il est nécessaire pour la compréhension de ce domaine resituer au sein du panorama d'ensemble. Pour commencer, proposons quatre axes de polarité sur lesquels se distribue aujourd'hui cette prolifération des usages de la notion de réseau : suivant leur orientation (normative et en complexité) ou leur périmètre d'application (dans le monde et dans le temps).

1) **Le contenu normatif.** Pour bon nombre d'auteurs, la notion porte une véritable célébration futuriste, et tout ce qui est réseau est intrinsèquement positif ; certains voudraient que la notion se dégage de tout jugement normatif ; et, à l'autre pôle, d'autres n'utilisent la notion que dans un sens péjoratif pour la stigmatisation de leurs ennemis.

2) **Le degré d'élaboration.** La notion est souvent utilisée sans aucune définition, comme une vague métaphore renvoyant au sens commun, alors que, à l'inverse, certains auteurs utilisent la notion après un long travail d'élaboration conceptuel ne permettant que certains usages rigoureusement contrôlés.

3) **Le périmètre des entités concernées.** Certains auteurs ont une vision maximaliste de ce périmètre : toute la matière ou tout le monde vivant, ou encore, l'ensemble des sociétés humaines ; alors que d'autres se limitent à qualifier de réseau certains types de liens sociaux.

4) **Le périmètre historique.** Certains y voient une caractéristique a-historique de ce qu'ils étudient, alors que pour d'autres les réseaux sont une qualité émergente du monde contemporain¹¹.

Si l'on prend par exemple la « *Social Network Analysis* » : l'usage de la notion se voudrait 1) neutre en valeur¹² et 2) très élaboré¹³, avec un périmètre 3) réduit à certains aspects précis des relations humaines, mais 4) pouvant être appliqué à toutes les époques. On reprendra ci-dessous ces quatre polarités pour montrer que les usages savants y sont amplement distribués.

¹¹ L. Boltanski et E. Chiapello, *op. cit.* p. 230 opposent les conceptions naturaliste et historiciste de la notion.

¹² Mais la réponse est incertaine pour un terme omniprésent et instrumentalisé en dehors de l'arène scientifique.

¹³ Le réseau y est un outil d'analyse, non une réalité On reviendra plus avant sur le problème de l'usage nominaliste versus substantialiste de la notion.

Contrairement à ce qui est le plus souvent avancé, commencer par séparer usages savants - ou scientifiques - et usages profanes¹⁴ n'éclaire pas beaucoup. Pour l'analyse de l'action collective, cela risque même d'égarer le chercheur. En effet les circularités foisonnent et il existe une large littérature de statut intermédiaire¹⁵, mais surtout les quatre polarités proposées traversent en fait les études savantes elles-mêmes. L'idée est de montrer que, selon l'alternative que nous allons construire, le « réseau-catégorie d'analyse » n'est pas l'apanage des usages « savants » et le « réseau-modèle d'action » peut être analysé par les chercheurs, voire les guider directement dans leur propre pratique professionnelle... et c'est justement dans ces correspondances que des questions de recherche fécondes émergent. Reprenons les quatre polarités exposées ci-dessus afin d'explorer les conséquences de cette porosité entre usages « communs » et « savants ».

Usages différents en orientation

Les jugements de valeur ne s'arrêtent pas aux frontières du monde universitaire. Cette absence de rupture épistémologique avec le sens commun est frappante lorsqu'il s'agit de célébrer la fécondité - tant analytique que stratégique - de la notion, et de s'accorder sur la matière « en réseau » de notre monde du XXIème siècle qui émerge, comme nous le verrons dans les études citées. Ce chant de sirènes semble parvenir à toutes les oreilles, et des analyses aussi percutantes et critiques que celles de Manuels Castels (1998) ou Hardt et Negri (2004) n'en sont pas indemnes. A l'inverse d'ailleurs, on retrouvera parfois, dans les études de sciences sociales, les usages stigmatisants issus du sens commun et appliqués à des groupes pour les repousser à l'extérieur de l'ordre « normal ». Cette stigmatisation peut signifier justement l'opacité - ou la méconnaissance - de leurs modes d'organisation spécifiques : réseaux terroristes, réseaux de corruption, réseaux de pornographie, etc¹⁶. Signe des temps

¹⁴ Distinguant à l'origine le sacré de ce qui ne l'est pas, et concernant principalement la religion, la catégorie a été repopularisée par Pierre Bourdieu pour séparer ceux qui ont des compétences politiques de ceux qui ont un rôle passif en politique (profane, versus professionnel). Le terme a été repris au sujet des pratiques artistiques et plus encore au sujet de la spécificité de l'activité scientifique et de la frontière entre savoirs scientifiques et savoirs profanes. Pour une reprise et un approfondissement de la réflexion sur la production de ce clivage, voir Bourdieu 1997, Chap. 1 : « Critique de la raison scolastique », pp. 23-72

¹⁵ Pour ne prendre qu'un exemple, un livre comme « la galaxie relationnelle » (A. Bressand et C. Distler, Paris, Flammarion, 1995) a beaucoup fait pour expliciter les correspondances entre différents domaines du savoir et populariser l'idée d'un devenir réseau du monde contemporain.

¹⁶ Pour ne prendre que des analyses avec une base empirique : Sophie Coignard, Marie-Thérèse Guichard, *Les Bonnes fréquentations, histoires secrètes des réseaux d'influence*, Paris, Grasset, 1997 ; les journalistes John Urquilla, David Ronfeldt (eds.), *Networks and Netwars: The Future of Terror, Crime, and Militancy*, Rand Corporation, RAND Corporation, Sant Monica, 2001, 352p., traitent des terroristes, des activistes, des écologistes et des criminels transnationaux et participent donc bien à cette nouvelle manière de construire la notion de Réseau.

tout à fait notable, ces connotations négatives sont pourtant de plus en plus rares, quelle que soit la profession ou la discipline du locuteur.

Le degré d'élaboration permettrait-il de distinguer les analyses des chercheurs ? Dans les études de sciences sociales qui traitent en particulier des mouvements sociaux, de l'activité des ONG, des lobbys, des experts, voire de l'action publique, on trouve donc souvent l'expression utilisée de manière peu réflexive pour désigner des groupements peu connus, observés de loin et sur lesquels on a finalement peu d'informations précises ; la notion est directement reprise des paroles des individus enquêtés, sans parfois de base théorique ni de définition préalable. Par opposition, l'affirmation de vouloir « dépasser la simple métaphore » est rituelle dans les analyses qui tentent d'en faire une véritable catégorie d'analyse. Si cette volonté est indispensable pour prendre un certain recul et accéder à une rigueur analytique, en revanche, la condamnation occulte deux aspects de la recherche en science sociale.

- L'usage des métaphores en sciences sociales peut être plus ou moins bien maîtrisé, mais reste indispensable¹⁷. Cette opposition exagérée entre usage scientifique (catégorie d'analyse) et usage profane (vague métaphore) risque d'occulter l'existence à la fois des possibles connotations idéologiques dans les usages se présentant comme scientifiques (sans parler des multiples distorsions dans la réception de ces travaux), mais aussi des possibles usages robustes malgré la dimension métaphorique, si l'on admet l'idée que l'activité de symbolisation est au cœur des relations sociales. En effet, utiliser davantage le réseau comme une métaphore au sein de l'analyse ne peut pas être écarté d'un revers de main, puisque les métaphores ont toujours eu un rôle-clé dans la pratique des sciences sociales, et que de nombreux auteurs sont parvenus à écrire des analyses pénétrantes tout en ayant un usage plutôt métaphorique de la notion de réseau (cf ci-dessous). Par ailleurs, cette attention au réseau comme métaphore permet aussi d'intégrer dans l'analyse la manière dont les acteurs étudiés donnent sens à leurs propres formes d'action et suivent un « modèle d'action », aspect encore peu analysé.

- Le degré d'élaboration de la notion renvoie aussi au vieux débat entre nominalistes et réalistes (Scott, 1991; Degenne et Forsé 2004; Emirbayer, 1994 : 1411-1454), les nominalistes considérant que les réseaux sont seulement une catégorie d'analyse utile, voire

¹⁷ On renvoie d'une part à Kremer-Marietti Angèle, *Ethique et épistémologie – Autour du livre Impostures intellectuelles de Sokal et Bricmont*, Paris, L'Harmattan, 2001 (le raisonnement par analogie, s'opposant à l'induction ou à la déduction), et d'autre part à Giovanni Busino, 2000, « Notes sur les métaphores fondatrices de la connaissance sociologique », Jean-Pierre Gaudin et Denise Pumain, « Quelques métaphores, au miroir des analyses spatiales : réseaux de villes et réseaux de pouvoir », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-117 | 2000, consulté le 27 juin 2011. URL : <http://ress.revues.org/711> et 714;

un outil méthodologique, alors que les réalistes (ou substantialistes) voient les réseaux comment une réalité qu'il convient d'étudier : le monde *est* en réseau¹⁸. Cette mise à l'écart de l'usage « catégorie d'analyse » est spécifique aux analyses de la *Social Network Analysis* car l'élaboration y est complexe, basée sur des méthodes spécifiques de construction des données. Cette défense d'une approche spécifique permet aux auteurs appartenant à ce domaine de la sociologie d'insister sur la distinction entre le réseau « catégorie d'analyse » et le réseau « objet d'analyse » (le réseau est alors un fait social, Maillachon, 2010 : 189-190).

En revanche, des analyses aussi différentes que celles de la *Social Network Analysis* (Scott, 1991) ou de la *Théorie de l'Acteur Réseau* (Latour, 2006) permettent des usages très élaborés - et plus rigoureux - de la notion, et les chercheurs qui s'en réclament ont bien un usage réflexif, non substantialiste¹⁹. Pourtant, plusieurs aspects de ces perspectives devraient être interrogés : promouvoir un nouveau paradigme et pas seulement un modeste outil, imposer une classification légitime du monde social, activité qui est bien au cœur des affrontements politiques (Bourdieu 1984), mais aussi faire résonner ces grilles d'analyses savantes avec un contexte politique d'ensemble comme celui de la « Cité par projet » (Boltanski et Chiapello, 1999). Les effets induits, en dehors du monde scientifique, par la promotion généralisée de l'analyse en réseau ne sont pas toujours contrôlables, loin s'en faut : celle-ci peut par exemple mener à la sous-estimation des inégalités et des conflits dans la vie de l'entreprise à cause de l'idée que les réseaux seraient « horizontaux » ; elle peut mener au remplacement, dans les programmes scolaires français, de la catégorie de classe par celle de réseau...²⁰. Même ré-élaborée avec soin au sein de l'arène scientifique, la catégorie réseau reste facilement sujette à des instrumentalisation, tant elle est devenue omniprésente dans la vie quotidienne.

Ainsi, lorsqu'on se penche sur l'analyse de l'action collective, la volonté de rejeter tout usage métaphorique, de bien isoler un usage scientifique du réseau comme pure catégorie

¹⁸ En physique, ou pour l'analyse des infrastructures de communication, et même en sociologie les usages peuvent être assez élaborés tout en restant substantialistes (exemple de Manuel Castells 1996).

¹⁹ Pour Bruno Latour 2006: « ...le terme délicat sera défini (...) comme ce qui est tracé par ces traductions dans les comptes rendus des chercheurs. » p. 157, voir « Mais qu'est qu'un réseau à la fin ? » pp.187-194. On s'appuie principalement sur les écrits de cet auteur, mais cette théorie est bien-sûr une élaboration collective.

²⁰ Sur ce dernier point, on renverra aux discussions sur les réformes du programme des Lycées en France, et aux discussions intenses qui ont émergé à ce sujet au sein même de la communauté des défenseurs de l'approche des réseaux sociaux : voir le blog de P. Mercklé : <http://pierremerckle.fr/2011/01/reseaux-sociaux-contre-classes-sociales/> (consulté 03/07/2011). Sur la légitimation intellectuelle de la catégorie de classe : Bourdieu 1984.

d'analyse non substantialiste, se heurte à des pratiques sociales qui débordent de tous côtés cette « purification »²¹.

Usages différents en périmètre

Au sein même des études savantes, le périmètre d'application de la notion connaît une croissance aussi exponentielle que dans le langage commun. Même lorsqu'il s'agit d'analyser l'action collective, on ne peut ignorer que les relations entre les hommes ne sont aujourd'hui qu'un domaine d'application restreint parmi bien d'autres. S'il est frappant de voir comment la notion a su justement faire sens et se développer parallèlement dans des sciences aussi différentes que la physique, la biologie, les mathématiques, l'épistémologie, la sociologie, l'épidémiologie, les sciences de gestion, les sciences cognitives ou les sciences de la communication, il est plus étonnant encore de lire les tentatives de synthèses transdisciplinaires qui sont proposées sous l'égide du « tout-réseau » (Barabasi, 2003, Buchanan 2002, Urry 2004). Il faut alors reconnaître que la notion est devenue un véritable « opérateur de pensée dominant » de notre époque après celle de l'arbre ou de la machine (Musso 2001)²². L'inflation généralisée des usages de cette catégorie, pour décrire la nature comme la société (avec une version immatérielle « intelligence collective » et une version matérielle « infrastructures de communication »), la pensée comme l'action, suggère tout de même l'imposition d'une vision connexionniste - vague - des sociétés (Boltanski, Chiapello 1999).

Les programmes englobants du « tout-réseau », spécifiquement en sciences sociales, sont traversés par une seconde opposition qui concerne le périmètre historique, soit la « nouveauté » de ce monde en réseau. Tout d'abord, l'idée du tout-réseau est défendue par certains courants qui n'y voient nullement une nouveauté, mais déclarent ou sous-entendent que le monde est, et a toujours été structuré en réseau. Dans des études transdisciplinaires, en plein développement²³, est proposé un paradigme transhistorique stimulé par une focalisation sur la circulation, les flux (d'énergie, d'information, de capitaux...) plutôt que sur les

²¹ Tant Bruno Latour (2006) que Boltanski et Chiapello (1999) rejettent la position de surplomb du sociologue et la division claire entre descriptif et prescriptif.

²² Les propositions abstraites de Deleuze et Guattari (1980) sur la forme rhizomatique comme nouvelle représentation mentale du déploiement du monde, s'opposant à la forme d'organisation arborescence/racine, ont su assurément exprimer avec succès cette transformation. Voir en introduction (pp. 9-37) la présentation d'une grammaire en termes de « nomadologie », de « plan de l'immanence », et de « rencontre ». Rappelons aussi que le rhizome est « carte et non pas calque » Guattari et Deleuze, 1980, p. 20

²³ A la croisée de la sociologie et des mathématiques, informatique, développement physique voire épidémiologie : socio-biologie, « micro-physique sociale », étude des systèmes complexes auto-adaptatifs et des « Small worlds », etc. Barabasi, 2003 ; Watts, D., 2003.

essences et les entités. Bruno Latour (2006) propose, à partir de l'étude des sciences, une véritable refondation de la sociologie : grâce à la notion il capture autant les humains que les non-humains, la *Théorie de l'Acteur Réseau* pouvant être heuristique autant pour l'époque contemporaine que les siècles passés, même si elle s'applique surtout à l'émergence de nouveaux collectifs donc à une société où les innovations se démultiplient. En sociologie (ou anthropologie sociale), ceux qui privilégient la notion de Réseau-catégorie d'analyse et une perspective plutôt « explicative » ont la même position. Sur ce point spécifique, le programme de la *Social Network Analysis*, sur lequel on reviendra, défend une posture similaire tout en se limitant aux relations entre les humains²⁴. Les applications de cette catégorie d'analyse sont en effet développées sur d'autres époques, avec une large utilisation par les historiens, ainsi que sur d'autres civilisations, puisque les réseaux sont conçus comme des liens sociaux qui peuvent être analysés de manière analogue à toutes les époques.

Ces sociologues veulent certes relancer une scientificité égarée dans des concepts trop abstraits, rejeter le substantialisme et ne voir dans le réseau qu'une catégorie construite par le chercheur (White 1992, Latour 2006); mais malgré cela, on ne peut séparer totalement leurs différents programmes de recherches de leur objectif : délégitimer un ancien ordre social et ses catégories rigides, et en promettre un nouveau - pensable grâce à de nouvelles catégories.

1.2. Le nouveau modèle de l'action collective

La nouvelle société en réseau : positionnement sur le périmètre historique.

Pour rester sur notre quatrième axe, soulignons, pour terminer ce regard panoramique, qu'un nombre croissant de recherches se basent sur l'idée que nous vivons aujourd'hui dans un nouveau monde où tout fonctionne en réseau²⁵. L'enthousiasme pour la notion s'est généralisé depuis 30 ans, tant dans le champ scientifique que dans les champs journalistique ou politique. Le réseau est alors considéré comme un type d'agrégation, de coordination et d'échange, largement dématérialisé et déterritorialisé, spécifique de l'époque de la globalisation conçue comme l'extension généralisée des flux, la transformation permanente d'une « modernité liquide » (Z. Bauman, 2000).

²⁴ Si les deux programmes de recherche, au delà de cette notion, partagent une même opposition aux sociologies à tendance holiste et sont accompagnés d'un élan de refondation (plus net chez B. Latour) et d'un goût pour les représentations visuelles des liens « en étoile », notons pourtant qu'ils n'ont - directement -, que peu de liens.

²⁵ Les facteurs principaux le plus souvent avancés sont, en plus du rejet du modèle bureaucratique : l'émergence des nouvelles technologies de la communication et de l'organisation économique, la mondialisation de l'économie et les avancées de l'individualisation au niveau planétaire

Trois ouvrages-somme, *L'ère de l'information* (Catells, 1998, 1999), *Empire et Multitude* (Negri et Hardt 2000, 2004) et *Le nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, 1999), ont eu une puissante influence sur les analyses contemporaines de la globalisation : ils donnent tous une place centrale à l'organisation sociale en réseau, en tant que modèle universel d'une nouvelle ère post-Etat-nation (mais aussi post-fordiste, post-industrielle, post-guerre froide, voire post-moderne). Malgré d'indiscutables différences, tous voient donc dans le réseau le nouveau mode d'organisation politico-économique de notre époque s'opposant au précédent modèle hiérarchique (ou bureaucratique). Ils insistent aussi sur une dynamique d'émulation, puisque l'organisation en réseau des « résistants » y est présentée comme la meilleure forme pour lutter contre l'organisation en réseau au service des dominants. Ces trois ouvrages majeurs se situent donc bien au cœur de l'étude de l'action collective. Tout au long de ces synthèses qui combinent à des degrés divers analyse approfondie, voir érudite, et analyse plus engagée, le réseau occupe donc une place de méta-concept - finalement assez peu défini...

L'approche séduisante proposée par Manuel Castells²⁶ se veut empirique et planétaire, et « *la société en réseau* » serait le concept organisateur de l'œuvre. Même si l'expression « en réseau » - équivalent de « *société informationnelle* »- y est peu définie, sauf pour l'opposer aux anciennes institutions (Etats, syndicats, bureaucraties, etc....)²⁷, elle permet de capturer un ensemble de transformations de nos sociétés depuis 30 ans qui font converger dans une même « morphologie sociale », une même « logique de la mise en réseau » les sphères politique, économique, culturelle et technologique. Manuel Castells donne une grande importance, à côté des transformations de l'organisation économique, aux résistances à cette nouvelle ère du réseau qu'il situe dans un renouveau des mouvements sociaux. Cependant, étant donné qu'il se propose d'étudier plutôt les identités qui sont mobilisées (femmes, écologistes, voire communautaires et plus « réactives ») que leur forme d'organisation²⁸, la

²⁶ Manuel Castells, *L'ère de l'information*, (Vol.1 *La Société en Réseaux*); (Vol. 2 *Le pouvoir de l'identité*) et (Vol. 3 *Fin de Millénaire*)., Fayard, 1998/1999.

²⁷ Le pouvoir aurait en effet largement délaissé les anciennes organisations qui structuraient l'économie et la politique pour circuler en réseau et marquer les expériences et les représentations des individus, provoquer en réponse la réactivation des identités. La définition de « réseau » reste en effet très vague, marquée surtout par l'analyse de la communication, se rapportant à celle « d'interconnexion », de « forme décentralisée », et « d'instantanéité ». Ces réseaux sont définis comme des ensembles de « nœuds interconnectés » au niveau planétaire : les bourses pour la circulation financière, les partis et les ministères dans la vie politique, ou les organisations mafieuses dans les activités illégales.

²⁸ Manuel Castells combine principalement les approches de l'économie et de la sociologie qui l'orientent d'abord vers l'analyse de changements dans le travail et l'aménagement urbain, la décentralisation de la production et plus encore la transformation des modes de communication et la dématérialisation du travail et des échanges. C'est sur cette base qu'il propose d'étudier les « *mouvements sociaux et la politique, tels qu'ils résultent de l'interaction entre la mondialisation (qu'impulse la technologie), le pouvoir de l'identité (sexuelle, religieuse, nationale, ethnique, territoriale, sociobiologique), et l'Etat (avec ses institutions)* » (T 2,

trilogie a plus servi à asseoir l'idée d'une définition de la globalisation comme société en réseau qu'à donner un sens précis à la notion ou à fournir une boîte à outils permettant d'analyser son fonctionnement.

L'approche de Negri & Hardt dans *Empire* (2000) et *Multitude* (2004) est davantage marquée par la philosophie politique et le renouveau d'une analyse marxiste à l'âge de la postmodernité. Le réseau y est une notion sans véritable définition, et qui peut paraître *in fine* peu utile pour analyser les pratiques concrètes de l'action collective²⁹. La notion désigne en effet le mode de déploiement de l'Empire et de ses modalités de contrôle (« *a new economic-industrial-communicative machine, - in short, a globalized biopolitical machine* » marquée par la dématérialisation et l'absence de dehors, 2000, p. 40)³⁰. L'analyse est pourtant importante ici car elle présente pour seule voie d'alternative à l'Empire un mode de résistance créative qui est, en miroir, marqué par les mêmes modalités d'action que l'Empire : une action totalement ouverte à la diversité, fluide, déterritorialisée, qui doit absolument dépasser les frontières des anciens Etats-nations et des anciens statuts. Très lue au sein du mouvement altermondialiste (Negri et Hardt, 2004), cette réflexion est donc particulièrement importante car elle a inspiré, avec ses images de « mouvements de mouvements », de « réseaux de réseaux » une sorte de délégitimation des anciennes formes d'organisations militantes face à de nouvelles modalités d'action en réseau.

De son côté, l'analyse sociologique de L. Boltanski & E. Chiapello démontre, avec un point de vue plus distancié, à partir d'un dépouillement approfondi de la littérature de management et de la vie de l'entreprise en particulier, que le réseau est devenu une injonction hégémonique dans tous les domaines de l'action collective (tout en distinguant cette vision d'un « monde connexionniste » de la « cité de projet » qui en constitue la justification³¹).

Introduction, p. 13), mais sans analyser leur modes de fonctionnement : « *ce qui fait de ces organisations, de ces réseaux, de ces individus des parties prenantes d'un mouvement social, c'est qu'ils partagent un ensemble de conviction, de pratiques et d'autoreprésentations qui constituent [leur] identité collective* » (tome 2, p. 225)

²⁹ En particulier, au fil du livre « *Multitudes* » centré sur une définition de « l'ennemi de l'empire » et l'énonciation d'un projet d'émancipation post-moderne, le terme réseau est souvent cité, restant abstrait, sans étude de la diversité et des fonctionnements internes de ces configurations sociales. Revenant de manière récurrente dans le texte, la « multitude » (avatar postmoderne du prolétariat dans sa diversité), ou « le commun », semblent émerger sans conflit ni véritable médiation des « singularités » si valorisées.

³⁰ Cet usage de la notion au singulier, pouvant d'ailleurs inclure « le réseau de pouvoirs et de contre-pouvoirs », renvoie même parfois à un sens plus ancien de réseau de contrôle qui reprend la métaphore du filet du « réseau d'obligations ». Un autre usage au pluriel est également identifiable : les « réseaux de communication », les « réseaux de productions ».

³¹ Il s'agirait même du « nouvel esprit du capitalisme », entendu comme une nouvelle justification morale d'ensemble du capitalisme, une idéologie dans le sens dense du terme, justification à la fois individuelle et en termes de bien commun, qui s'appuie sur une définition de la nature de la société à vocation universelle. Le « projet » se présentant comme un « *bout de réseau fortement activé pendant une période relativement courte, mais qui permet de forger des liens plus durables qui seront ensuite mis en sommeil tout en restant disponibles* », comme « *une poche d'accumulation temporaire...* » qui, en créant de la valeur, justifie

Contrairement aux deux livres précédents, l'analyse donne aussi des clés pour saisir le fonctionnement du pouvoir et de l'exploitation au sein de ces réseaux, par delà le simple constat d'un nouveau clivage entre connectés et déconnectés, logique du lien et exclusion.

Ces trois approches - clairement ancrées dans un périmètre restreint de la notion – illustrent la position intermédiaire entre la notion de réseau comme nouveau paradigme et comme catégorie d'analyse... Ils incarnent aussi la porosité entre usage savant de la notion et usage commun, entre usage neutre et flirtant avec le normatif (le réseau c'est « mieux »), entre usage nominaliste (simple outil) et usage substantialiste (le monde en réseau). Il me semble qu'un constat doit être tiré pour l'analyse de l'action collective : ce n'est pas vraiment l'action en réseau qui est nouvelle, malgré les rapides changements techniques et économiques (ni même, comme le proposent nombre d'auteurs, leur allongement et l'accélération des échanges), mais plutôt son expansion comme modèle *légitime* pour penser et agir. L'analyse de Boltanski et Chiapello (1999) pointe d'ailleurs dans ce sens. Dans cette littérature, il n'est guère évident de distinguer le réseau comme méta-catégorie d'analyse d'une société qui émerge de la globalisation, et le réseau comme un modèle d'action universellement efficace de cette nouvelle ère. Ces analyses, reçues avec enthousiasme par une « multitude » de lecteurs du monde entier, donnent donc une forte légitimité intellectuelle à l'idée que la seule action efficace dans un monde en réseau est « d'agir-en-réseau ». Effet performatif, les acteurs mobilisés s'organisent de plus en plus selon l'idée qu'ils se font de l'« agir-en-réseau »...

Agir-en-réseau : modèle d'action dominant de notre époque

Accepter que la catégorie soit autant utilisée par les acteurs, et, de manière générale, par le « langage commun », offre justement de nouvelles voies pour la recherche. L'objet d'étude devient alors l'usage lui-même que font les individus ou les groupes étudiés du terme réseau dans l'action collective, et le *réseau comme modèle d'action*. Il est par exemple aisé de montrer combien les usages valorisants pour l'auto-définition - et influencés d'ailleurs par les penseurs des sciences sociales - ont connu une croissance exponentielle, à l'inverse des

l'extension des connexions à l'infini (p 157) et génère « *une organisation générale de la société par projet* » (p.158). Ici, le projet est une forme et une échelle de grandeur permettant de trouver - en tant que « cité » - des modes de stabilisation, des « *ordres justifiés* » dans un monde connexionniste qui serait sinon sans hiérarchie morale, totalement fluide, et sans aucune limite (sans dehors), donc sans réelle action collective. Cette représentation de la société comme réseau, cette « focalisation sur la question du lien », connexion/ déconnexion/ exclusion, après une focalisation sur les classes sociales, (p. 208) est donc un préalable à la montée en légitimité vers la « cité de projet ».

usages stigmatisants pour l'exo-définition. On voit émerger depuis deux ou trois décennies³² l'idée que l'organisation de l'action en réseau est la plus efficace et - donc - la plus légitime. Le réseau aurait gagné sa suprématie sur la forme bureaucratique qui dominait précédemment, en particulier grâce au déclin réel ou postulé de l'Etat³³ (et du modèle syndicat pour les mobilisations collectives) et aux nouveaux processus d'individuation.

La promotion de l'efficacité de l'agir-en-réseau et le passage entre l'analyse et la prescription figurent souvent dans les commentaires qu'ajoutent les auteurs à leur cadre d'analyse, et c'est toujours le principe d'émulation qui est invoqué : ainsi, c'est parce que le terrorisme s'organise en réseau que les Etats et leurs armées n'ont d'autre choix que de s'organiser en réseau (Urquillas et Ronfeldt, 2001) ; ou bien, depuis un tout autre bord et avec la tonalité du constat : puisque l'organisation du capitalisme n'est plus sur le mode bureaucratique « ... *il serait dans l'ordre des choses (...) de voir se développer un affrontement de plus en plus fort entre les deux types de réseaux (capitalistes et critiques), comme entre les réseaux criminels et les autres* » (Boltanski et Chiapello, 2000. Voir aussi Castells 1999, Hardt et Negri 2004).

Notre hypothèse envisage donc l'agir-en-réseau non seulement comme un autre mode d'action, à côté des bureaucraties, mais comme un modèle d'action devenu hégémonique (Dumoulin Kervran 2007). Ce modèle abstrait est présenté de manière récurrente comme possédant trois attributs : **horizontalité** (égal accès aux ressources et aux décisions), **flexibilité** (on entre et sort à sa guise), et **informalité** (statuts et tâches fluides).

Il s'agit d'une forme d'organisation de l'action collective et elle ne peut donc être totalement éphémère ni totalement informelle, puisqu'un minimum de pratiques communes sont fixées afin de rendre la l'action collective possible³⁴.

Proximités inattendues entre définition commune et savante, réinsertion des analyses de l'action collective au sein d'un ensemble beaucoup plus large d'usages de la notion de réseau (cf. les 4 polarités ci-dessus), mise en valeur d'un nouveau modèle légitime pour l'action collective : telles sont les étapes qui nous ont permis de reformuler nos questions.

³² Les travaux de Keck et Sikkink (1998) sur les réseaux transnationaux *d'advocacy* ont recréé la généalogie de leur objet et ont montré que ce type de mobilisation a émergé, bien avant d'être considéré comme un modèle légitime d'efficacité, dès la fin du XIXe siècle.

³³ Cette rhétorique d'opposition au mode d'action bureaucratique est omniprésente (Dumoulin Kervran 2007)

³⁴ Ce minimum fait la différence vis-à-vis de la régulation par le marché ou des cas où un individu n'utilise que ses réseaux informels de sociabilité. Pas *d'action collective* sans un minimum d'action consciente et stratégique.

a) Quelles sont les déterminations structurelles larges, à l'échelle de la société, qui pèsent sur la production des sciences sociales et y rendent possible cette large diffusion du terme réseau ? Si c'est l'analyste seul qui mobilise la notion, l'exigence est d'autant plus forte de préciser sur quelles observations il se fonde et avec quelle base théorique³⁵. De quoi se distingue empiriquement, voire à quoi s'oppose l'action en réseau ? Et enfin - question particulièrement délicate - quelle idée de « l'efficacité » sert alors de référence ?

b) Comment développer sciemment une perspective « compréhensive » centrée sur les usages que les acteurs eux-mêmes font de cette catégorie « réseau » ? Quelles sont ses origines, et ses effets sur les modalités pratiques de l'action collective contemporaine. Le développement de l'agir-en-réseau étant présenté comme le nouveau modèle hégémonique et comme moteur de la globalisation : est-ce un mode d'organisation universel, aveugle aux différences sociales et culturelles ?³⁶

Dans cette nébuleuse des usages, il est donc utile de visualiser deux polarités, le réseau exclusivement « catégorie d'analyse » (basé sur les outils de l'analyse des réseaux sociaux) et, à l'autre extrême, le réseau purement « modèle d'action » (qui guide les pratiques observées) ; mais il est indispensable aussi de pointer des enchevêtrements plus complexes entre ces deux perspectives.

2. Croiser analyse des réseaux sociaux et étude de l'action collective

Afin de replacer la proposition de ce livre au sein de la littérature existante, exposons ici la manière dont les auteurs travaillant sur l'action collective ont utilisé l'analyse de réseau, puis vice-versa pour les auteurs appartenant à l'analyse de réseau. Pour terminer chacune de ces deux étapes, on fera un point sur cette perméabilité entre les usages de la notion « catégorie d'analyse » et « modèle d'action ».

2.1. Les réseaux dans l'étude de l'action collective

³⁵ Pourquoi l'utilisé-je personnellement ? Quels chercheurs utilisent cette notion, lesquels ne l'utilisent pas ?

³⁶ Le risque n'est-il pas grand de naturaliser ces réseaux, ou d'y voir une forme moderne d'organisation rationnelle, une simple technologie sociale « *desembedded* » (Granovetter, 2000), ou même LE mode d'action de la globalisation, masquant ainsi la diversité des liens sociaux qui constituent chaque mobilisation ?

Pourquoi ce terme « d'action collective » ? Il permet de dépasser le cadre restrictif de « mouvement social », qui implique un conflit massif et soutenu dans le temps, ainsi qu'une identité partagée. Le terme englobe une série de processus qui possèdent une dimension « stratégique » (ressources consciemment mobilisées et cible), processus qui sont aux frontières de l'action contestataire et du lobbying au sens large (voir Simméant, 2005 p. 17 et suivantes). Il permet même de rendre possible la comparaison avec des mobilisations comme l'organisation de filières de migrants.

L'utilisation de l'analyse de réseaux pour l'analyse des mobilisations politiques a eu des précédents (Edward O. Laumann et Franz U. Pappi, 1976), et a produit des études de sociologie historique percutantes sur la dynamique de coalitions politiques et la diffusion de modes d'action (Lemerrier 2005). Cette utilisation est cependant restée rare et focalisée sur l'étude des réseaux de recrutement et des liens inter-organisations, avant de connaître un renouveau depuis une quinzaine d'années où le réseau devient le concept transversal de l'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations transnationales³⁷.

Les réseaux de recrutement dans les mobilisations. Ils ont été le premier objet à susciter intensivement la notion de réseau (David A. Snow, Louis A. Zurcher, Sheldon Ekland-Olson, 1980). Ces analyses ont l'intérêt de ne pas se focaliser sur la décision individuelle de l'engagement mais d'analyser finement son statut et les liens sociaux préexistants (bien sûr très variés, suivant qu'il s'agisse de migrants, de militants, d'experts...) qui ont rendu possible un tel engagement³⁸.

Les analyses de ce qu'on a appelé les « nouveaux mouvements sociaux » ont finalement peu traité de leur organisation formelle précise, ni de la diffusion de nouveaux répertoires d'action³⁹, mais ont souligné les modes nouveaux d'engagement -plus intermittents, en « réseau de réseau » (Melucci, 1996), et plus « distancés » vis-à-vis des organisations, moins « politisés » (Ion, 1997). Ces études ont joué un rôle, à la fois dans les sphères académiques et militantes, pour rendre légitime *l'agir-en-réseau* comme le mode de l'action contemporaine. Dans ce cas les réseaux sont mobilisés pour expliquer l'engagement

³⁷ Une revue très complète de la littérature est proposée dans Diani et McAdam, 2003, introduction, pp.1-20

³⁸ Elles ont trouvé une reformalisation enrichies dans le modèle « category-network » présenté par Charles Tilly (1978) avant d'être souvent repris qui montre comment *netness* (liens de sociabilités) et *catness* (l'appartenance à une catégorie sociale constituée) expliquent l'engagement dans une mobilisation. Pour nombre d'auteurs travaillant sur les réseaux sociaux cependant, les catégories (classe ou genre inclus) peuvent être rendues visibles empiriquement, voire reconstruites, par l'analyse de réseau.

³⁹ Malgré quelques exceptions où la notion reste peu définie mais est bien opposée à celle de bureaucratie (Melucci 1996). Sylvie Ollitrault (2008) a pourtant l'intérêt d'analyser les liens entre militants écologistes français et nord-américains pour saisir le mouvement en France.

(ou éventuellement le désengagement, Fillieule 2005), mais pas pour comprendre le déroulement de l'action collective elle-même. Les enquêtes collectives sur l'altermondialisme vont cependant élargir les usages de la notion de réseau pour en faire un outil au pouvoir explicatif plus étendu (Fillieule et *al.*, 2004, Fillieule, Sommier, Agrikoliansky, 2007).

« **Multi-organisational fields** » et **réseaux d'action publique**. Telle est la seconde porte qui a permis la rencontre entre analyse des mouvements sociaux et analyse de réseau, en pointant l'attention en particulier vers les réseaux qui existent entre les organisations. Dès les années 1970, l'école de la mobilisation des ressources avait mis l'accent sur la division du travail et les formes organisationnelles de la protestation (à partir de l'approche entrepreneuriale de McCarthy et Zald (1977)). Ce croisement a été récemment renouvelé grâce à la sociologie des organisations en montrant le fonctionnement des identifications organisationnelles, des multi-positionnements ou de la circulation des ressources entre organisations (Davis, McAdam, W. Scott, Mayer et Zald 2005).

D'autres travaux ont plutôt leur origine dans l'analyse formelle des réseaux (et à l'origine la théorie des systèmes). Ils se sont centrés sur les réseaux de firmes et de politiques publiques (Andrews et Knoke, 1999 ; Le Galès et Thatcher, 1995), puis de plus en plus sur l'innovation et la gouvernance. On retrouve ici le débat évoqué dans ce livre entre la critique plus « structuraliste » du réseau « métaphore » (Dowling 1995, 2001) en faveur de données quantitatives, et les approches institutionnalistes s'attachant à la comparaison des réseaux et à leur ancrage dans l'historicité des sociétés concernées (Marsh 1998, Marsh et Smith 2001). Ces deux courants ont ici l'intérêt, d'une part, de montrer comment des acteurs appartenant à des sphères sociales différentes - en particulier publique et privée, mais aussi entre différents niveaux d'arènes, et même des acteurs très peu visibles - se mobilisent dans des actions collectives en réseau (aussi appelées « issue-network »), et, d'autre part, d'expliquer empiriquement comment ces liens entre organisations permettent l'accès à des ressources hétérogènes et peuvent expliquer la capacité de ces coalitions à imposer leurs intérêts. Cette multiplication des acteurs et ce progressif effacement des frontières entre analyse des mouvements sociaux et analyse des politiques publiques le montrent clairement : les réseaux d'action publique ont bien pour objet « l'action collective » au sens large (Carlsson, 2000 ; Rumpala 2008).

Nouvelle synthèse élargie. L'approche prônée par Mario Diani (1995, 2003) signifie un véritable renouvellement de l'approche des mouvements sociaux dans son ensemble, à

partir de l'usage des outils de « social network analysis » et des données structurelles. Ici, les différentes morphologies mises à jour sont véritablement issues des données quantitatives recueillies (« pas de métaphores » !). L'analyse des connexions entre organisations est enrichie, et la prise en compte conjointe du niveau des organisations et de celui des individus constitue une innovation, grâce surtout au fait que les cas de multi-appartenance, l'individualisation et l'intermittence des engagements sont au centre de l'enquête. Ces caractéristiques nouvelles rendent la SNA plus pertinente qu'auparavant pour analyser les mouvements sociaux contemporains. Les mécanismes d'identification concentriques comme ceux qui arbitrent entre les identités et les réseaux sont aussi pris en compte et permettent d'expliquer de manière processuelle l'engagement puis les différentes étapes de la mobilisation (Mc Adam 2003).

Cette approche proposée par Diani reprend les nouvelles perspectives revalorisant les « networks of meaning », des phénomènes de « narratives » et d'identification (Harrison White 92, Emirbayer et Goodwin 94), afin de proposer une synthèse sur l'usage des réseaux à différents niveaux. La notion de réseau s'étend donc aux études de la socialisation et des identités partagées (Mc Adam 2003) - notion prise ici dans le sens de capacité à se connecter non pas de « similarité », et à l'analyse des liens seulement « potentiels ». Cette approche des réseaux est en effet enrichie d'un large éventail de méthodes revalorisant les analyses plus culturelles, la coprésence réitérée à des événements ou même l'exposition aux mêmes média d'information (Mische, 2003).

Réseaux transnationaux. Dans la continuité des analyses sur les « issue network », a émergé un nouveau projet de recherche, depuis les relations internationales et la politique comparée, à partir du *livre Activists beyond borders* publié en 1998 par Margareth Keck et Kathryn Sikkink. Celui-ci va relancer l'étude de ce type de coalition hétérogènes transnationale en réseau fondé sur la circulation d'information, le droit et la pression morale : les « réseaux transnationaux *d'advocacy* ». Pendant la décennie 2000, se manifeste une autre approche issue de l'étude de l'internationalisation des mouvements sociaux (Smith et Pagnucco 1998) et sa grammaire analytique (répertoires d'action, fenêtre d'opportunités, ressources, mais aussi « cadrage », travail identitaire, etc.). Les deux approches vont trouver un cadre commun dans l'ouvrage (Khagram, Riker et Sikkink 2002), qui présente une synthèse en distinguant les différents types de mobilisations transnationales : ONG internationales, réseaux transnationaux (peu formalisés et basés sur l'échange d'information), coalitions transnationales (fonctionnant plutôt par campagne avec un certain degré de

formalisation de la coordination), et mouvements sociaux transnationaux (mobilisation soutenue massive avec un véritable poids politique)⁴⁰. La nécessité de questionner le fonctionnement interne de cet *agir-en-réseau* a été posée par la fondatrice de la notion de réseaux transnationaux *d'advocacy* (Sikkink 2002) mais, comme nous le verrons dans la première partie de ce livre, cette perspective est restée au second plan.

Deux programmes de recherche subsistent cependant, l'un centré sur les *advocacy networks* et fonctionnant avec un rôle-clé des ONG et une certaine hiérarchie, tendant à être plutôt monothématique, et les réseaux altermondialistes conçus comme plus polycentriques et multithématiques, possédant une structure de réseau plus souple, capables de mobiliser en masse autour de la justice globale selon la dynamique de « mouvement de mouvement ». L'analyse de l'altermondialisme et des mouvements alternatifs fait finalement peu référence aux « issue networks », et privilégie la référence au rhizome deleuzien (Graeme Chelsters and Ian Welsh, 2005, Rumpala 2008). Un théoricien comme John Urry (2000) pense même que les analystes des mobilisations sont en retard sur les pratiques des militants : ils ne sont pas assez mobiles pour suivre la rapidité des flux et conservent des schéma explicatifs trop linéaires.

L'ouvrage coordonné par Miles Kahler *Networked Politics: Agency, Power, and Governance* (2009) marque une nouvelle étape en ce qui concerne l'intégration de l'étude de réseau à la discipline des Relations Internationales. La définition des deux polarités proposées - le « réseau-comme-structure » et le « réseau-comme-acteur » (voir Sikkink dans ce livre) - oscille entre outils d'analyse et objets à analyser, mais il existe pourtant aussi une correspondance avec l'alternative catégorie/modèle d'action⁴¹. Le livre a le grand intérêt de proposer plusieurs cadres d'analyse pour explorer la manière dont cette organisation en réseau éclaire à la fois les rapports de pouvoir *au sein* des réseaux et le pouvoir des réseaux comme acteur *sur* des cibles extérieures. De très riches études de cas montrent l'intérêt de percevoir chaque nœud du réseau comme un acteur opérant des choix stratégiques dans ses modes

⁴⁰ On remarque que la définition défendue dans le programme des « Policy network » est similaire à celle qui est issue des « transnational advocacy network », correspondant à gros traits à la définition énoncée ci-dessus d'un mode de coordination (Horizontalité, ouverture, informalité) et que, au sein des deux types de coalitions étudiées, les chercheurs parviennent à une typologie similaire, qui distingue les coalitions plus lâches (réseaux thématiques), des véritables communautés d'actions publiques plus institutionnalisées (Marsh et Rhodes, 1992).

Les livres et les études de cas vont continuer à se multiplier du côté des mouvements sociaux (Della Porta et Tarrow 2005, Bandy et Smith 2005) ; elles analysent les différentes stratégies et les différents types de circulation transnationales que ces mobilisations expérimentent, tout en parvenant à affiner - et aussi à relativiser - ce que signifie empiriquement cette mondialisation des luttes, mais sans que l'organisation interne soit au cœur de l'analyse.

⁴¹ En effet, le « réseau-comme-structure », non intentionnel, s'analyse principalement à travers les outils de la SNA; alors que le « réseau-comme-acteur », intentionnel, renvoie bien à un type d'organisation dont les méthodes d'analyse ne sont pas encore stabilisées.

d'organisation, un acteur engagé dans des relations d'émulation et de compétition avec les autres membres du réseau (pouvoir social dû à sa centralité ou au contraire à la menace d'un « exit », à son rôle de broker vers d'autres sphères, mais aussi dû à sa légitimité, etc.). L'analyse du cycle de vie du réseau, chaque étape ayant son type d'organisation, a été inspirée des études sur les réseaux « sans échelle particulière » (quelques nœuds fondateurs attirant beaucoup de connexions directes). Cette analyse dynamique a aussi montré le rôle des acteurs fondateurs : par exemple Etats et OIG voulant déléguer certaines tâches de coordination (cas du développement mondial internet) ou petit groupe voulant diffuser des normes (défense des droits de l'homme).

Circulation des catégories chercheurs/militants. L'étude des mouvements sociaux a dernièrement souligné la porosité entre le monde des universitaires travaillant dans ce champ et celui des activistes. Elle a souligné tant la multichronalité de certains individus entre les deux mondes que la forte réflexivité, la capacité à produire des analyses et l'usage intensif de l'expertise qu'ont nombre de mouvements contemporains. C'est, de manière plus large, la généralisation de l'accès aux ressources critiques à travers l'allongement des études qui a été montré (Boltanski, 1990). Cette forte intimité avec son « sujet » de recherche est parfois revendiquée - comme dans le cas de chercheurs influencés par la démarche d'Alain Touraine ou de sociologues anglo-saxons qui se présentent comme « *academic-activists* » ; elle demeure aussi, parfois, non explicitée. Pourtant, ces circulations entre sphère académique et militante sont indispensables à une bonne analyse des mobilisations, par exemple pour celles de l'écologie politique (Ollitrault 1996), de l'altermondialisme (Fillieule, Agrikoliansky et Mayer, 2005) ou celles qui se focalisent sur les « experts-militants » (Hamman, Méon et Verrier, 2002 ; Dumoulin Kervran 2003 ; *Crespin, Bérard, 2010*). Ces circulations sont également cruciales pour qui veut analyser l'agir-en-réseau : les sociologues les plus actuellement font un usage intensif du terme réseau et soutiennent souvent l'idée que la manière de se mobiliser aujourd'hui est d'*agir-en-réseau* ; les militants lettrés et les universitaires partagent finalement certaines mêmes références (Deleuze, Negri, Castells) : l'hégémonie du modèle illustre à la perfection le processus d'oscillation entre un usage analytique et un usage pratique de la notion⁴².

⁴² Au sein de cette littérature hybride sur l'altermondialisme, la reprise de concepts deleuziens ne demeure pas toujours incantatoire, comme on peut le voir dans le texte de Graeme Chelsters et Ian Welsh, (2005) analysant le formidable développement des réseaux militants lors du premier Forum Social Mondial en 2001 : ils formulent l'hypothèse que le sub-comandante Marcos doit avoir lu Granovetter...

Dans ce livre, le rôle direct de chercheurs en sciences sociales dans l'action collective contemporaine est clairement souligné, que ce soit dans le cas de l'altermondialisme (Pleyers, chapitre 2), du transfert du budget participatif (Burgos-Vigna, chapitre 3), ou de la diffusion des analyses « negristes » (Pereira, chapitre 4). Enfin, Kathryn Sikkink (chapitre 5) qui a été parmi les premiers à mobiliser la notion de réseau pour l'analyse des mobilisations transnationales, indique clairement qu'elle l'a reprise de la bouche des militants qu'elle étudiait et pas des « analyses de réseau »...

2.2. L'action collective dans l'analyse des réseaux sociaux

Depuis les débuts, avec les travaux fondateurs de Barnes en 1954, et jusqu'à aujourd'hui, l'idée de dépasser le réseau comme métaphore est constamment réaffirmée⁴³, mais cette Analyse des Réseaux Sociaux (SNA en anglais) a connu un grand développement, d'abord dans les années 1970, avec l'usage de nouveaux outils mathématiques et de représentations sous forme de graphes. Elle a connu ensuite un développement général et une forte reconnaissance institutionnelle dans les années 1990, autant en Europe qu'aux Etats-Unis, succès qu'illustre la parution des manuels anglo-saxons (Scott, 1991), ou français (Degenne et Forsé 1994, Lazega 1998, Mercklé 2004) ou même latino-américains (Espinoza et Porras, 2005). Ces analyses relationnelles de la SNA ont pour unité soit l'individu, soit les organisations⁴⁴, et on a coutume de distinguer celles qui partent de l'individu pour analyser ses connexions (ego-réseau) et celles qui partent d'une population pour analyser les relations internes (réseau complet). Cette approche est largement définie par sa méthode de collecte de données relationnelles, qui en fait toute la pertinence. Cette méthode oblige en effet à une réflexion en amont de la collecte de données et à un protocole d'enquête contraignant (définition des limites du groupe et du type de lien, certaine exhaustivité, et souvent, logiciel de traitement quantitatif). Il existe donc un « coût d'entrée » qui fait que les chercheurs de l'analyse de réseau forment une petite communauté à part.

⁴³ Une telle insistance est frappante dans l'ouvrage de Lauman et Pappi (1976, p.18) sur l'action collective. Ils renvoient d'ailleurs explicitement sur ce point aux déclarations des auteurs dont ils revendiquent l'héritage (Barnes inclus) et déclarent comme eux – et comme le feront leurs successeurs – qu'à partir de maintenant ce sera différent...

⁴⁴ On n'évoquera pas ici la Théorie de l'Acteur Réseau, ou « sociologie de la traduction », car si certains présupposés et rejets sont identiques, la volonté de prendre en compte humains et non humains (les normes de calculs, leurs instruments, les énergies) transforme la notion même « d'action collective » et de « réseau social ». Michel Callon utilise très directement l'approche de l'analyse de réseau, alors qu'un chercheur-clé de la SNA comme Harrison White est, par de nombreux points comme celui de la fluidité, très proche de la Théorie de l'Acteur Réseau.

Une action peu dynamique et très formalisée. Ces travaux sont stimulants mais rendent en revanche peu compte des dimensions que nous voulions mettre en avant : l'historicité et la texture variée des liens sociaux, la capacité des membres du réseau à penser leur propre mode de coordination. La majorité des études sont quantitatives, et visent à construire des données relationnelles pour parvenir à une analyse structurelle des groupes étudiés (nœuds, relations, centralité, modèles morphologiques), et pour établir les groupements existants dans la société comme résultat, et non pas comme départ de l'analyse⁴⁵. Lorsque l'unité est l'organisation, les études concernent plutôt la sociologie économique qui a beaucoup profité de cette analyse de réseaux (Granovetter, 2000) ; de nombreuses études classiques explorent le fonctionnement des réseaux dans les clusters de firmes, à travers la concurrence et à l'innovation⁴⁶. Les analyses d'organisations sont donc souvent statiques et prennent peu en compte les stratégies et représentations des acteurs, même si certaines s'y essaient. Au niveau individuel, si la recherche de mariage et de travail, l'accès aux ressources et leur circulation, ou l'enrôlement d'autres personnes pour son projet propre font bien partie des sujets privilégiés, on ne peut vraiment alors parler d'action collective consciente⁴⁷.

Richesses de l'analyse de réseau. Les mobilisations sociales ont donc peu été à l'ordre du jour de ces études, mais un courant va pourtant aboutir au programme de recherche sur les réseaux d'action publique⁴⁸. La critique interne, portant sur l'excès de formalisme et le manque de prise en compte des identités et des conceptions des acteurs, a déjà été faite il y a quinze ans (Emirbayer et Goodwin, 1994). La sociologie historique et la micro-histoire, en utilisant l'analyse de réseau appliquée aux clientèles, aux sociabilités, aux groupes d'intérêt, à la création de consensus et à l'arrivée au pouvoir, présente des perspectives pour l'action collective (Lemerrier 2005). Reconnaissons par ailleurs que ces études sont très efficaces non seulement pour souligner les rôles de *leader* ou de *broker* dans un groupe, les activités

⁴⁵ L'étude de réseaux, au niveau individuel, s'applique surtout à : « *comparer le capital relationnel* » de plusieurs individus (ou d'un même individu à plusieurs dates) suivant différentes dimensions : taille, composition en termes d'attributs, multiplicité ou cloisonnement des différents types de liens, densité (un réseau personnel est dense si ses membres sont par ailleurs interconnectés) » (Claire Lemerrier, 2005 : 192).

⁴⁶ Voir les sujets de recherches et de publication de R. Burt ou D. Knoke, parmi les auteurs les plus cités.

⁴⁷ Même dans le cas des nombreuses études d'égo-réseaux sur la « réputation », les perceptions des individus sont prises en compte mais de manière très succincte.

⁴⁸ Dès l'étude fondatrice de Laumann et Pappi (1976) - s'interrogeant sur les prises de décision au sein d'une petite ville allemande en analysant les réseaux entre élites et entre élites et population - s'est développée une analyse des coalitions au sein de systèmes sociaux locaux qui va ensuite déboucher sur les études de réseaux d'action publique.

d'intermédiation et de traduction entre groupes, entre sphères sociales, mais aussi pour mettre en lumière des configurations centre/périphéries, ou même l'existence de « cliques » et « d'équivalents structuraux », ou encore les liens entre les dynamiques micro et les dynamiques d'ensemble⁴⁹.

De plus, les études de réseau constituent en fait un véritable champ de luttes, et des études peuvent explorer des approches différentes. Du côté de l'analyse structurelle, et avec un fort accent théorique, les travaux de Harrison White (*Identity and Control* 1992), sont bien focalisés sur le déploiement de l'action collective, donnant une grande place à la fluidité sociale et aux « réseaux de sens », aux processus identitaires et stratégiques⁵⁰. A l'autre pôle, et plutôt dans la lignée des études d'anthropologie dynamique de l'« école de Manchester », les travaux de Maurizio Gribaudo (1998) explorent toute la diversité et la généalogie contextuelle des réseaux à partir des configurations individuelles et d'une méthode biographique beaucoup moins « réductionniste » dans la collecte des données, mais qui n'empêche pas l'usage de données quantitatives. C'est la référence à cette démarche compréhensive de l'analyse de réseau qui a été privilégiée dans ce livre (Daniel Iglésias dans ce livre, par exemple).

Deux insuffisances de l'analyse structurelle. Pour la problématique qui nous occupe ici, les qualités du programme sont principalement limitées par deux traits plus généraux de l'approche. Il s'agit tout d'abord de la conservation de ce « point de vue surplombant », fondé sur une volonté de rupture avec le sens commun. Cette rupture, justifiée méthodologiquement, est de moins en moins légitime à une époque où les individus étudiés pensent eux-mêmes leurs relations en termes de « réseau » ; elle l'est moins encore, lorsqu'on se penche sur l'action stratégique, où les acteurs mobilisent intensivement le réseau comme modèle d'action pour guider leurs pratiques. En tout cas, une approche plus compréhensive, qui accepte que la catégorie soit à la fois mobilisée par le chercheur *'et'* l'acteur étudié semble alors féconde. De plus, la velléité de nombreux défenseurs de la SNA d'en faire le véritable paradigme pour les sciences sociales (Degenne et Forsé, 1994 ; Emirbayer 1997), alors même que les questionnements les plus généraux sur le fonctionnement et l'historicité de nos sociétés sont

⁴⁹ *Clique* : groupe au sein duquel chaque membre a des liens directs avec tous les autres. *Equivalents structuraux* : relation équivalente (nombre et composition des liens) que deux individus entretiennent avec un tiers/un groupe.

⁵⁰ Ces travaux ont par exemple inspiré les enquêtes de Michel Grossetti qui portent sur la sociologie économique mais explorent avec acuité la capacité des individus et des groupes à jouer sur les liens correspondant à leur milieu de socialisation et à en acquérir de nouveaux, par des stratégies de déploiement (à travers les dynamiques « d'encastrement » et de « découplage », 2001). M. Grossetti met au centre de l'étude les stratégies des acteurs et les transformations de l'action collective (2004).

écartés hors de l'analyse, s'accorde mal avec la modestie "scientifique" de l'explication revendiquée⁵¹. Une scientificité dont on voit mal comment elle pourrait faire l'économie d'une démarche réflexive, du fait que la notion de réseau est devenue - par ailleurs - omniprésente et tend même à s'imposer comme catégorie dominante de perception et d'action dans la vie économique et politique.

L'analyse de réseau peut donc être variée suivant la question que se pose le chercheur; le tableau ci-dessous permet de montrer comment s'insère l'analyse du "réseau modèle d'action" au sein des approches existantes, en rajoutant aussi l'étude des perceptions des acteurs. Le modèle d'action peut être à la fois constaté mais aussi étudié de manière *compréhensive* ; il est à l'articulation entre l'approche individuelle et celle du collectif.

<i>Le réseau est...</i>		Égo-réseaux	Réseaux complets
Catégorie d'analyse		Réseau Personnel	Réseau total
Objet d'analyse	Approche objectiviste	Etoile relationnelle constatée	Structure observée
	Approche compréhensive	Perceptions de l'individu sur l'organisation	Mode d'organisation affiché

Conception personnelle à partir du tableau présenté par Florence Maillachon, 2010 pp.198-1999 (les cases rajoutées apparaissent en grisé). Le « modèle d'action » est un schème mobilisé par les acteurs et les chercheurs.

3. Organisation du livre : trois regards sur l'agir-en-réseau

Cet itinéraire au sein de la littérature existante a donc permis de présenter une cartographie des usages de la notion de réseau, et surtout de souligner quels sont les dilemmes que l'on rencontre si on veut l'appliquer à l'action collective contemporaine. La dichotomie entre son usage comme catégorie d'analyse et comme modèle d'action est à présent clarifiée, mais nous avons vu que, si on ne veut pas conserver une illusoire posture de surplomb, ce sont bien les tensions entre ces deux pôles qu'il nous faut explorer. Les chapitres de ce livre sont donc organisés selon cette dichotomie. En effet, la première partie analyse des cas où l'agir-en-réseau est bien présenté par les acteurs étudiés comme leur modèle d'action. Les auteurs décrivent donc les modalités de cette adoption et en évaluent les difficultés. La

⁵¹ A partir d'une critique des « deux courants » de l'analyse de réseau dans leur ensemble, Michael Eve (2002) affirme en conclusion : « Il s'agit [...] plutôt d'encourager une conscience du fait que les méthodes choisies, les théories et les visions du monde sont bien liées entre elles. ». Sur la velléité d'imposer un « paradigme », voir Pierre Mercklé, 2010, pp. 92-103

seconde partie est constituée de chapitres où la notion est mobilisée non plus comme modèle idéal, mais comme analyseur des liens autant « horizontaux » que « verticaux ». La troisième regroupe des analyses qui illustrent comment la notion permet de rendre compte à la fois des relations intimes qui relient organisations de type bureaucratique et l'agir-en-réseau, et de la plasticité des liens mobilisés lorsque l'action collective se transforme.

3.1. Modèle d'action.

Dans les textes de la première partie, l'action en réseau est présentée comme un modèle par les acteurs eux-mêmes qui en débattent, alors que les caractéristiques du modèle correspondent exactement à celles qui ont été énumérées ci-dessus.

La prégnance du réseau modèle d'action est bien documentée. Pleyers affirme que « ...l'imaginaire des réseaux interconnectés est ainsi devenu un élément structurel du mouvement altermondialiste » et présente certaines des expérimentations qui en découlent : critique du rôle de « porte-parole », forums, assemblée, internet participatif. L'idée d'un « réseau de réseaux » est bien une référence majeure. L'article de Diana Burgos-Vigna montre aussi clairement cet essor puisque les différents acteurs, impliqués dans la diffusion du modèle institutionnel de la démocratie participative, s'organisent tous selon le modèle proclamé du réseau, même si leurs conceptions et leurs objectifs politiques ne sont pas les mêmes. Cette diffusion transnationale, qui commence en 1996, prend place à une époque et dans un milieu (ONG, experts, paradiplomatie des villes, coopération internationale) où le modèle du réseau est bien devenu *Le mode légitime de l'action collective*⁵².

Pereira, quant à elle, a choisi d'explorer directement - à partir du cas de la gauche radicale française - les croisements entre usages militants et usages « savants » de la notion de réseau. Les usages militants oscillent ainsi entre trois acceptions, l'une signifiant seulement l'ensemble des « relations » au sein d'un « milieu » de sociabilités, la seconde renvoyant à une mouvance d'organisations sans que la forme en soit caractérisée, et la troisième à un véritable modèle théorisé basé sur le « ... refus de tout principe hiérarchique central, de tout dirigeant, tout porte-parole », comme c'est le cas par exemple pour AC ! Réseau, ou du Réseau No Pasaran. La notion est alors autant descriptive que prescriptive et Pereira nous rappelle les modalités d'appropriation des références-clé d'auteurs comme Antonio Negri, ou

⁵² Si l'on a d'un côté un réseau URBAL de villes soutenu par l'UE ou par le programme de gestion urbaine de l'ONU et le PNUD, et de l'autre des réseaux militants proches de l'altermondialisme, c'est bien l'émulation au sein même de ce champ de pratiques qui suscite l'émergence de plusieurs réseaux.

Miguel Benasayag (tous deux reprenant l'idée du rhizome de Deleuze). Mais Pereira prend l'exemple de discussions au sein d'Alternative libertaire pour montrer que certains militants privilégient le modèle d'organisation en fédération par rapport à celui du réseau.

Dans la continuité des trois articles précédents, Sikkink, la créatrice de la notion de « réseau transnational *d'advocacy* », analyse cette prégnance du modèle d'action en réseau, en s'appuyant sur les analyses des mobilisations transnationales contenues dans ses nombreux ouvrages (Keck et Sikkink, 1998, 2002). Reprenant la dichotomie développée dans l'ouvrage collectif coordonné par Khaler (2009) auquel elle a participé, elle montre que l'efficacité de tous les réseaux politiques transnationaux (« réseau-comme-acteur ») doit être analysée à travers plusieurs critères - apport d'information et influence sur l'agenda politique, changement des programmes publics, changement des comportements dans le domaine ciblé - et qu'elle doit être évaluée diversement selon la nature de leurs objectifs, mais aussi selon leur organisation interne de « réseau-comme-structure ».

Une critique de l'application réelle des principes. Exposer ces cas où le réseau est bien le modèle dominant de l'action collective permet de montrer que les pratiques réelles d'organisation ne sont pas à la hauteur de ce modèle idéal, et que l'affichage du modèle fait l'objet de multiples instrumentalisation⁵³.

Pleyers comme Burgos-Vigna montrent combien les pratiques se référant au modèle idéal de *l'agir-en-réseau* ont du mal à le concrétiser, tant elles sont tiraillées entre efficacité et égalité démocratique, au point qu'elles recréent même de nouvelles formes d'inégalité ou passent par des étapes de recentralisation. Pleyers parle même de deux cultures du réseau qui s'équilibrent : l'une, guidée plutôt par une « rationalité instrumentale », est basée sur la division du travail et les expertises à mobiliser au sein d'un mouvement comme ATAC ou des Forums Sociaux Mondiaux ; l'autre, plutôt fondée sur une « rationalité en valeur », sur le rejet de la hiérarchie et la réinvention des formes de participation politique, est portée par les collectifs de jeunes alter-activistes (Direct Action Network aux États-Unis, le Mouvement de Résistance Globale en Catalogne, Vamos à Paris, pour les collectifs qui ont perduré). Pour Burgos-Vigna, les réseaux deviennent des espaces sociaux où la participation est valorisée non seulement pour la ressource qu'elle vise à diffuser mais aussi « en tant que réseau », pour acquérir des contacts et de la légitimité (dans la concurrence entre villes ou même la compétition partisane locale au Brésil, au Pérou ou en France), pour acquérir de la visibilité,

⁵³ Voir l'étude critiques des caractéristiques horizontalité/flexibilité/informalité (Dumoulin Kervran 2007)

diffuser un standard, ou pour s'affranchir de la tutelle des Etats-nations. L'analyse des discussions au sein du mouvement libertaire que propose Pereira montre que les débats sur le mode légitime d'organisation portent aussi sur l'existence d'un secrétariat chargé de coordonner l'action, sur la place d'un nœud central assurant une certaine coordination, qui est nécessaire dans les cas d'opérations s'inscrivant dans la durée et mobilisant un grand nombre de militants.

Les auteurs de cette partie semblent ainsi rejeter l'idée d'une coupure épistémologique avec les acteurs qu'ils étudient. Ils proposent, sans utiliser les outils de l'analyse structurelle de réseau, une évaluation distanciée de la mise en pratique de ce modèle de *l'agir-en-réseau*, et cette évaluation peut engager un dialogue avec ces acteurs.

3.2. Analyseur des liens multiniveaux.

Les chapitres de cette partie se succèdent, s'éloignant du réseau modèle d'action pensé comme tel par les acteurs, et se saisissant de manière croissante du réseau comme modèle d'analyse. En guise de transition, le chapitre de Rodrigues Moog illustre le passage de l'analyse de la mise en pratique du réseau comme modèle d'action, vers l'analyse de réseau proprement dite. Elle y explore le fonctionnement des liens, souvent verticaux, qui constituent une mobilisation politique. Dans la continuité de son ouvrage *Global Environmentalism and Local Politics*, (2004) où elle comparait le fonctionnement de réseaux transnationaux *d'avocacy* dans trois pays (Brésil, Equateur et Inde), elle se focalise ici sur l'histoire du réseau Rondônia. Rodrigues Moog s'attache à affiner le cadre d'analyse de ces TAN, en revalorisant le rôle des acteurs locaux et en montrant que le partage de valeurs - et donc de priorités d'action - entre des acteurs aussi hétérogène, n'est absolument pas une donnée mais doit être considéré comme le résultat d'un délicat travail de négociation entre groupes locaux et ONG internationales. Dépassant donc une vision parfois idéalisée de ces réseaux, elle montre que les liens doivent être étudiés dans la durée, et que le rôle principal d'articulation du réseau peut être transféré d'un acteur à un autre au cours du cycle de vie du réseau⁵⁴.

L'existence de réseaux composés de liens verticaux, permettant l'articulation de différents niveaux de participation politique, est au centre de l'analyse d'Agudelo. Après

⁵⁴ Les coalitions environnementales, objet de recherches innovantes, ont mis en valeur ces divisions internes : par exemple pour la division du travail dans les coalitions (Diani, 1995), l'importance de la ressource de légitimité apportée par les acteurs locaux (Nelson 2002), ou même cette difficile articulation entre objectifs des paysans locaux et leurs soutiens internationaux (Tsing 2004).

avoir étudié le cas des réseaux transnationaux de militants noirs, largement suscités par des organisations internationales, et dans lesquels le réseau « modèle d'action » était clairement utilisé pour sa forte légitimité (Agudelo 2007), l'auteur se focalise ici sur la logique de clientèle qui anime les réseaux politiques du Pacifique noir colombien. Les « termes de l'échange électoral » basés sur la circulation inégale de ressources, évoluent, et l'auteur montre comment ces réseaux clientélistes se transforment. L'avancée d'une dynamique, plus proche de celle d'un marché électoral où chaque lien est choisi plutôt que hérité de manière identitaire par l'individu, est bien rendue par cette analyse des liens où le réseau est avant tout catégorie d'analyse.

C'est bien selon cette perspective appliquée à l'histoire que les auteurs des deux chapitres suivants ont travaillé leur étude de cas : ce sont des mobilisations politiques difficiles à qualifier, car elles ne sont ni des partis, ni des mouvements sociaux, ni des clubs intellectuels. Le premier, Zubizaretta, se penche sur la dynamique compétitive des factions politiques (unitaristes et fédéralistes) dans l'Argentine du XIXe siècle. Grâce à l'analyse fine des réseaux, à la fois au sein des élites et entre leaders et suiveurs, chefs militaires et soldats, se révèle un tissage où se croisent « trame et chaîne ». Les regroupements qui peuvent sembler guidés par le simple appât du gain perdent leur aspect aléatoire. La construction de la fidélité fait l'objet de différentes stratégies destinées à maintenir une faction où le charisme du chef n'est en fait qu'un aspect parmi d'autres. Dans son article sur l'anarchisme argentin au début du XXe siècle, Fonlupt explore la fécondité d'une approche en terme d'analyse des réseaux sociaux, analyse basée sur la pluralité des attachements de chaque militant (égo-réseaux), qui permet de rendre compte de l'aspect polymorphe, et en rapide transformation, caractéristique de cette mouvance politique.

Pour conclure cette partie, Diani se fonde sur l'ensemble de son travail, où il applique une analyse structurelle de réseau aux mouvements sociaux réseaux (Diani 1995, 2003), afin de proposer une relecture des différentes formes de l'action collective suivant le type de réseaux qui les constituent. En combinant le critère de la force de l'identité au sein du réseau avec celui de l'intensité des réseaux d'échanges de ressources, il conclut que « la spécificité des dynamiques en *mouvement* est donnée avant tout par la combinaison de denses réseaux d'échanges informels entre individus et/ou organisations, et d'identités collectives partagées entre ces mêmes acteurs. », ce qui distinguerait ce type d'action collective de celui des autres idéaux-type : « coalitions », « organisations » et « communautés ».

3.3. Des configurations qui fleurissent à l'ombre des organisations et se transforment

Cette troisième partie explore encore d'autres aspects féconds de la notion de réseau catégorie d'analyse⁵⁵, à partir de cas variés : la théologie de la libération, la mouvance « apriste », les collaborations universitaires, la guérilla et l'organisation des migrants vers les Etats-Unis.

Les trois premiers essais traitent de mobilisations en réseau qui se développent aux marges d'organisations bien constituées, « contre, tout contre elles » et en montrent les déterminations réciproques. La dense étude que propose Tahar Chaouch sur le fonctionnement de la théologie de la libération montre combien elle garde de nombreuses « traces » de l'Église catholique, où elle a pris naissance : type de ressources mobilisées, idéologie centraliste, soutien continu aux intellectuels au sein du monde ecclésiastique... Malgré la « contestation de la centralité vaticane » et le rapprochement « du peuple », de la part des religieux, nombre d'attachements rendent l'opposition difficile à radicaliser : place du prêtre dans la culture catholique hégémonique en Amérique latine, survalorisation des intellectuels et des cosmopolites, intensité des sociabilités de chaque individu au sein de l'Eglise. Daniel Iglesias élabore une solide proposition à partir de la prosopographie et de l'étude des lettres de certains leaders, qui éclaire le déploiement des liens aux marges des partis politiques ainsi que la genèse de ces organisations. L'étude de « cellules anti-impérialistes », formées par des exilés au Venezuela et au Pérou durant l'entre-deux guerre, se focalise sur la construction des allégeances transnationales et la trajectoire individuelle des brokers, et sur le rôle des structures relationnelles pour comprendre l'engagement et la politisation « ...sans pour autant que ces engagements aient à répondre exclusivement aux impératifs d'un parti. ». L'étude suivante montre pour sa part la tension que connaissent les scientifiques entre l'appartenance à leur institution académique et l'appartenance à des réseaux transnationaux de recherche spécialisés (à distinguer de la notion de « collègue invisible », collectif reconstruit par celui qui l'analyse). Les auteurs, Grediaga et Jimenez, notent (comme pour les réseaux de la théologie de la libération ou les réseaux environnementaux) que les réseaux transnationaux sont le lieu autant de la coopération que de la compétition, et que, malgré le modèle proclamé, l'inégalité caractérise leur fonctionnement interne : les membres locaux ont moins accès aux ressources rares (budgets, etc.) que les

⁵⁵ Ce qui n'empêche pas que certains acteurs puissent eux-mêmes, de temps à autre, mobiliser la notion de réseau pour désigner les mobilisations étudiées

acteurs plus cosmopolites issus du Nord. Comme dans le chapitre précédent, un autre frein important à analyser est « l'embededness » de ces nouveaux réseaux, l'existence de liens informels et d'intérêts, qui préexistent à leur formation.

Les deux derniers articles insistent en particulier sur la manière dont les liens informels, basés souvent sur des sociabilités primaires ou sur le partage d'étapes longues de socialisation, donnent en fait leur forme aux réseaux, et leur donnent aussi une grande force pour accompagner les transformations du contexte ou des objectifs, de l'action collective. Le cas des guérillas centre-américaines qu'étudie Anne Philippe permet d'illustrer l'importance des liens forgés dans la clandestinité entre cellules armées et organisations légales. Plus encore, l'analyse de réseau permet le dévoilement de ces liens, essentiels pour comprendre la réorganisation du secteur de gauche après la démocratisation. L'analyse proposée par Paris Pombo sur le réseau migratoire des indiens triqui vers les Etats-Unis, observe la transformation des liens, principalement à travers la catégorie de « capital social ». Le processus migratoire enrôle un grand nombre d'individus issus de très nombreuses sphères sociales (connectés au milieu d'origine ou à celui d'arrivée), le réseau se constituant autant pour permettre de transporter des individus sur une route que pour capter les ressources très hétérogènes que nécessite cette circulation transnationale. Ici, l'agir-en-réseau a une action transformatrice sur la position des individus car les inégalités se creusent. Cependant, grâce à pluralité des mondes sociaux ainsi associés, les rôles de *broker* se multiplient, donnant en particulier de nouvelles opportunités aux femmes.

Laissons à présent la parole aux auteurs de ce livre qui, chacun à travers sa perspective, explorent diverses formes d'action collective et illustrent la fécondité des analyses de réseau, l'ensemble proposant un vaste panorama des usages de la notion entre modèle d'action et catégorie d'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

AGUDELO, Carlos, (2007), «Les réseaux transnationaux comme forme d'action dans les mouvements noirs d'Amérique latine », *Cahier des Amériques Latines*, N°51-52, décembre, pp. 31-48.

BANDY, Joe, SMITH, Jackie, (éd.), 2005, *Coalitions Across Borders. Transnational Protest and the Neoliberal Order*, Lanham, Rowman & Littlefield.

BRESSAND, Albert, et DISTLER, Catherine, 1995, *La galaxie relationnelle*, Paris, Flammarion.

BARABASI, Albert-Laszlo, *Linked : How Everything Is Connected to Everything Else and What It Means.*- Plume Printing.

BOLTANSKI, Luc, (1990) : *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.

BOLTANSKI, Luc, et CHIAPELLO, Eve, (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Entretien de Luc Boltanski et Eve Chiapello, par Yan Moulier Boutang, (2000), « Vers un renouveau de la critique sociale » in *Multitudes* N°3, nov. (<http://multitudes.samizdat.net/Vers-un-renouveau-de-la-critique.html>)

BOURDIEU, Pierre, (1984), « Espace social et genèse des "classes" », in: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, juin. Le travail politique, pp. 3-14.

BOURDIEU, Pierre, (1997), *Médiations pascaliennes*, Paris, Le Seuil,

BUCHANAN, Mark (2002): *Small World. Uncovering Nature's Hidden Networks*, London: Wiedenfeld Nicholson.

BUSINO, Giovanni, (2000), « Notes sur les métaphores fondatrices de la connaissance sociologique », GAUDIN, Jean-Pierre, et PUMAIN, Denise, « Quelques métaphores, au miroir des analyses spatiales : réseaux de villes et réseaux de pouvoir », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-117 | , consulté le 27 juin 2011. URL : <http://ress.revues.org/711> et 714.

CARLSSON, Lars, (2000), « Policy Networks as collective Action », *Policy Studies Journal*, vol. 28, N°3.

CASTELLS, Manuel, 1998/1999, *L'ère de l'information*, (Vol.1 *La Société en Réseaux*) ; (Vol. 2 *Le pouvoir de l'identité*) et (Vol. 3 *Fin de Millénaire*), Paris. Fayard.

CHELSTERS, Graeme, et WELSH, Ian, (2005), « Complexity and Social Movement(s). Process and Emergence in Planetary Action Systems », *Theory, Culture & Society*, vol. 22, N°5, pp. 187-211.

CRESPIN, Renaud, et BERARD, Yann, (2010), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

COIGNARD, Sophie, GUICHARD, Marie-Thérèse, (1997), *Les Bonnes fréquentations, histoires secrètes des réseaux d'influence*, Paris, Grasset.

DAVIS, Gerald, MCADAM, Doug, SCOTT W., Richard, and N. ZALD, Mayer (eds.), (2005), *Social Movements and Organizations*, New York, Cambridge University Press.

DEGENNE, Alain, FORSE, Michel, (2004), *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, [1994].

DELLA PORTA, Donatella, TARROW, Sidney, (2005), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield.

DIANI, Mario, (1995), *Green Networks. A structural Analysis of the Italian Environmental Movement*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

DIANI, Mario, McADAM, Doug, (2003), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press.

DOWING, Keith, (1995), « Model or Metaphore ? A critical Review of the Policy Network Approach », *Political Studies*, vol. 43, N°1, March, pp. 136-158.

DOWING, Keith (2001) «There must be an end to confusion: policy networks, intellectual fatigue, and the need for political science methodes courses in British universities », *Political Studies* 49(1): 89–105.

DUMOULIN KERVRAN, David, (2003), « Les savoirs locaux dans les filets des ONG transnationales : un point de vue depuis le Mexique », *Journal International des Sciences Sociales*, N°178, Décembre, pp. 593-605

DUMOULIN KERVRAN, David, et PEPIN LEHALLEUR, Marielle, (2007) (coord.), dossier : « Des sociétés en réseau », *Cahier des Amériques Latines*, N°51-52, décembre, pp. 17-145.

DUMOULIN KERVRAN, David, (2007), « Usage comparé de la notion de réseau : propositions d’analyse pour l’action collective », *Cahier des Amériques Latines*, N°51-52, décembre 2007, pp. 125-145.

EMIRBAYER, Mustafa, GOODWIN, Jeff, (1994) «Network analysis, culture, and the problem of agency », *American Journal of Sociology*, 99/6, mai.

EMIRBAYER, Mustafa, (1997), « Manifiesto for Relational Sociology », *The American Journal of Sociology*, n°2, pp.281-317.

ESPINOZA, Vicente, PORRAS, José Ignacio (eds), (2005), *Introducción a la teoría y práctica del análisis de redes sociales (ARS)*, Universidad Bolivariana -Universidad de Santiago.

EVE, Michael, (2002), « Deux traditions dans l’analyse des réseaux », *Réseaux*, vol. 5, n° 115, pp. 183-212

FILLIEULE, Olivier, dir. (2005), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin.

FILLIEULE, Olivier, BLANCHARD, Philippe, AGROKOLANSKY, Éric, BANDLER, Marko, PASSY, Florence, SOMMIER, Isabelle, (2004), « L’altermondialisme en réseau, Trajectoires, multipositionnalité et formes de l’engagement, les participants du contre-sommet du G 8 d’Évian », *Politix*, vol. 17, n° 68, pp. 13-48.

FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Eric, et MAYER, Nonna, dir. (2005), dossier “Militants de l’altermondialisme”, *Politix*, n°5, Décembre.

FILLIEULE, Olivier, SOMMIER, Isabelle, et AGRIKOLIANSKY, Eric, dir. (2007), *La Généalogie des mouvements antiglobalisation en Europe. Une perspective comparée*, Paris, Karthala,.

GRANOVETTER, Marc, 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l’économie*, Préface de Jean-Louis Laville, Benoît Levesque et Isabelle This-Saint-Jean ; introduction de l’auteur. Paris, Desclée de Brouwer.

GRIBAUDI, Maurizio, (1998), « Avant-propos », in GRIBAUDI, Maurizio, *Espaces, Temporalités, Stratifications : Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris. Editions de l’EHESS, coll. « Recherches d’histoire et de sciences sociales », 84, pp. 5-40.

GROSSETTI, Michel, et BÈS, Marie-Pierre, (2001), « Encastremets et découplages dans les relations science – industrie », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 42, n°2, pp.327-355.

GROSSETTI, Michel, (2004), *Sociologie de l’imprévisible. Dynamiques de l’activité et des formes sociales*, Paris, PUF.

GUATTARI, Félix et DELEUZE, Gilles, (1980) : *Mille Plateaux*, Paris : Edition de Minuit.

HAMMAN, Philippe, MEON, Jean-Mathieu, et VERRIER, Benoît, dirs. (2002), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L’Harmattan.

HARDT, Michael, & NEGRI, Antonio, (2000) : *Empire*, London, Harvard University Press.

- HARDT, Michael & NEGRI, Antonio. (2003), Forward** in Fisher, W.F. & Ponniah, T. (eds) *Another World Is Possible: Popular Alternatives to Globalization at the World Social Forum*, London, Zed Books.
- HARDT, Michael et NEGRI, Antonio,(2004), *Multitude : guerre et démocratie à l'époque de l'Empire*, Paris, La Découverte.
- ION, Jacques, (1997), *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- KAHLER, Miles, (2009), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press.
- KECK, Margaret, and SIKKINK, Kathryn, (1998), *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca: Cornell University Press.
- KHAGRAM, Sanjeev, RIKER, James, et SIKKINK, Kathryn, (eds.), (2002), *Restructuring World Politics : Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis, University of Minnesota Press.,
- KREMER-MARIETTI, Angèle, (2001), *Ethique et épistémologie – Autour du livre Impostures intellectuelles de Sokal et Bricmont*, Paris, L'Harmattan.
- LATOUR, Bruno, (1999). « On recalling ANT », in John Law and John Hassard (ed.), *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, pp. 15-25.
- LATOUR, Bruno, (2006), *Changer de société-refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, Paris.
- LAZEGA, Emmanuel, (1998). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, PUF, « Que sais-je ? ».
- LE GALÈS, Patrick, THATCHER, Mark, dir. (1995), *Les Réseaux de l'action publique, débats autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan.
- LEMERCIER, Claire, (2005), « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Vol.2, N°52-2, pp.88-102.
- LOMNITZ, Larissa, (1994) : *Redes sociales, cultura y poder: Ensayos de Antropología Latinoamericana*. México, D. F. : Miguel Angel Porrúa.
- PARROCHIA, Daniel, dir. (2001), *Penser les réseaux*, Paris, Champ Vallon.
- PETERS, B. Guy, (1998), « Policy networks: myth, metaphor and reality » in MARSH, D. (ed.) *Comparing Policy Networks*, Buckingham: Open University Press.
- MAILLOCHON, Florence, (2010), « Pourquoi le réseau? », in Paugam Serge, 2010, *L'enquête sociologique*, PUF, « Quadrige », Paris, p. 187-206.
- MCADAM, Doug and RUCHT, Dieter, (1993), « The Cross-National Diffusion of Movement Ideas », *The Annals of The American Academy of Political and Social Science* 528 (July): N°59.
- MCADAM, Doug, (2003) : « Beyond structural analysis: toward a more dynamic understanding of social movements », in DIANI, Mario, et MCADAM, Doug, eds., *Social Movements and Networks*, Oxford/New York: Oxford University Press, pp. 281-298.
- MARSH, David, and R. A. W. RHODES, (1992), « Policy Communities and Issue Networks: Beyond Typology », In David MARSH and R. A. W. RHODES (eds.), *Policy Networks in British Government*, Oxford, Clarendon Press, pp. 249-268.
- MARSH, David and SMITH, M. (2001) « There is more than one way to do political science: on different ways to study policy networks », *Political Studies* 49(3): pp. 528–41.
- MELUCCI, Alberto, (1996) : *Challenging Codes*, New York/Cambridge: Cambridge University Press.
- MERCKLE, Pierre, (2011), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères » [2004].

MISCHE, Ann, (2003) « Cross-talk in Movements: Reconceiving the Culture-Network Link », in DIANI, Mario, MCADAM, Doug, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, pp. 258-280.

MUSSO, Pierre, (2001), « Genèse et critique de la notion de réseau », in PARROCHIA, Daniel, dir. *Penser les réseaux*, Paris, Champ Vallon, pp. 194-217.

NELSON, Paul J., (2002), “Agendas, Accountability, and Legitimacy among Transnational Networks Lobbying the World Bank”, in KHAGRAM Sanjeev, RIKER James V, SIKKINK Kathryn (eds.), *Restructuring World Politics : Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 131-154.

OLLITRAULT, Sylvie, (1996), « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix*, n°36, pp. 141-162.

OLLITRAULT, Sylvie, (2008), *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, PUR, Rennes.

RUMPALA, Yannick, (2008) : « Dans les rhizomes du « développement durable ». Les nouvelles dimensions de la régulation institutionnelle comme extensions de réseaux », *Revue Économique et Sociale*, vol. 66, n° 2, juin, pp. 47-80 (1^{ère} version, Congrès AFSP, Toulouse 2007).

RODRIGUES MOOG, Maria, (2004), *Global Environmentalism and Local Politics*, Albany, NY, SUNY Press.

SCOTT, Jeff C., (1991), *Social Network Analysis. A Handbook*, Londres, Sage.

SIKKINK, Kathryn, (2002), “Restructuring World Politics: The Limits and Asymmetries of Soft Power”, in KHAGRAM, Sanjeev, RIKER, James, SIKKINK, Kathryn, (eds.), *Restructuring World Politics : Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 301-317.

SIMMEANT, Johanna, (2005), « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux « transnationaux » dans quelques ouvrages récents », 8e Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), table ronde « Où en est la sociologie des mouvements sociaux », 38 p.

SMITH, Jackie, CHATFIELD, Charles, PAGNUCCO, Ron, (comp.), (1998), *Transnational social movements and Global politics: solidarity beyond the state*, Syracuse, Syracuse University Press.

SNOW, David A., ZURCHER, Louis A., EKLAND-OLSON, Sheldon, (1980), « Social networks and social movements: a microstructural approach to differential recruitment », *American Sociological Review*, 45/5, oct., pp. 787-801.

STEVEN, Andrews, and KNOKE, David, (eds.), (1999) : « Networks In and Around Organizations », spécial issue of *Research in the Sociology of Organizations*. Greenwich, CT: JAI Press.

TILLY, Charles, (1978), *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley.

TSING, Anna L., (2004) *Friction. An Ethnography of Global Connections*, Princeton University Press, Princeton.

URQUILLA, John, RONFELDT, David (eds.) (2001), *Networks and Netwars: The Future of Terror, Crime, and Militancy*, Santa Monica, CA, Rand Corporation,

URRY, John, (2000), « Mobile sociology », *British Journal of Sociology*, 51, pp.185-203.

URRY, John, (2004), « Small worlds and the new 'social physics' », *Global Networks*, 4: pp.109-30

WATTS, D. (2003), *Six Degrees. The Science of a Connected Age*, London: Heinmann.

WHITE, Harrison, (1992), *Identity and Control : A Structural Theory of Social Action*, Princeton, Princeton University Press.

CONCLUSION

David Dumoulin Kervran⁵⁶

Quelle est finalement l'utilité de cette notion de « réseau » pour tout ceux qui réfléchissent à l'action politique contemporaine, pour les chercheurs qui étudient des groupes qui se mobilisent avec un objectif commun ? Le livre déploie un panorama de réponses, à travers les analyses de sociologues, de politologues, d'historiens et d'anthropologues qui, chacun à travers une étude de cas, tente de clarifier en quoi cette notion lui est utile pour mieux décrire, mieux expliquer, mettre en valeur la forme d'une organisation collective. Les propositions générales que contient ce livre se basent sur la comparaison de mobilisations qui se développent dans des domaines très variés : altermondialistes, promoteurs du budget participatif, libertaires, environnementalistes, clientèles ethniques, factions politiques pré-démocratiques, nébuleuse anarchiste, théologie de la libération, mouvance de la gauche non communiste, universitaires, (ex-)guérilleros ou migrants. La plupart des exemples sont issus de l'Amérique latine mais ils sont tous traités de manière à contribuer à une réflexion collective qui dépasse tout ancrage continental. La comparaison permet en effet de dégager certains principes sur *la forme* de ces mobilisations, par-delà une diversité d'objectifs et de contextes qu'il serait absurde de confondre.

L'utilité de la notion, lorsqu'elle n'est pas juste plaquée sur la mobilisation étudiée, est donc de mieux analyser la configuration des liens qui organise chaque action collective. Mais la comparaison a d'autres avantages : celui de clarifier les alternatives qui s'offrent au chercheur au moment de choisir une démarche, celui de pointer l'émergence d'un objet - le réseau comme « modèle d'action » - et celui de parvenir à une plus grande réflexivité sur l'usage d'une notion qui est aujourd'hui omniprésente. Peut-être cette réflexion critique ne sera-t-elle d'ailleurs pas seulement utile pour les chercheurs, mais aussi pour ceux qui se mobilisent, qui entendent et utilisent constamment ce terme de « réseau ». La difficulté à isoler les usages « scientifiques » de la notion, et la nécessité même de penser les circulations avec tous les usages instrumentaux ou politiques, ont en effet été au cœur de la réflexion.

⁵⁶ IHEAL-CREDA, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Le réseau est-il un concept sociologique ? Est-il un outil, ou un plutôt un paradigme pour les sciences sociales ? Une métaphore pour l'analyse ? Une métaphore pour penser l'action ou plutôt pour mieux la mettre en pratique ? Le terme neutre de « notion » permet justement d'explorer chacune de ces options défendues par différents chercheurs. Devant cette confusion, nous avons choisi de ne pas emboîter le pas aux analyses sociologiques qui soulignent les changements structurels qui permettraient d'expliquer l'expansion de l'action en réseau (réseaux de communication, globalisation, individuation, démocratisation, etc.). Il s'agissait de cartographier tout d'abord la diversité de ces usages, afin de prendre du recul. Il a donc fallu, en introduction de ce livre, commencer par replacer la manière dont l'analyse de l'action collective l'utilise, au sein d'une prolifération d'usages dans tous les domaines scientifiques. Nous les avons classés selon quatre axes : l'orientation en valeur et en complexité, le périmètre des entités et de l'histoire concerné. Ce recul a permis d'évoquer la prégnance transdisciplinaire de la notion, d'insister sur la porosité des frontières entre usages savants et usages communs, mais aussi de prendre conscience des dichotomies existantes pour les recomposer : réseau concept *versus* substance, réseau catégorie d'analyse *versus* objet d'analyse, réseau comme type d'organisation *versus* les modèles de la bureaucratie et du marché⁵⁷, et réseau comme acteur *versus* réseau comme sociabilité⁵⁸.

En fait, c'est en refusant le partage des eaux entre un usage scientifique et un usage purement métaphorique, sur lequel se constitue l'analyse formelle des réseaux, en essayant de penser une voie alternative à partir de nos études de cas portant sur des mobilisations collectives, que la polarité réseau-catégorie d'analyse *versus* réseau-modèle d'action (horizontal-flexible-informel) nous est apparue si intéressante. Cette polarité permettait en effet de développer des usages réflexifs et compréhensifs de la notion de réseau qui nous semblaient manquer. Du côté « catégorie d'analyse », la réflexivité nous portait à prendre en compte l'idée de l'analyse des réseaux sociaux - le réseau doit être un outil permettant de rendre plus fine et plus rigoureuse nos analyses. Mais la réflexivité enseigne au chercheur que sa catégorie d'analyse est devenue une catégorie centrale dans tous les domaines de la vie sociale avec de multiples instrumentalisation des études universitaires, et que les acteurs étudiés la mobilisent constamment ; il doit aussi intégrer dans son analyse les usages

⁵⁷ THOMPSON Grahame, *Between hierarchies and markets : the logics and limits of network forms of organization*, New York, Oxford University Press, 2003

⁵⁸ Nous avons utilisé cette dichotomie dans une première publication (Dumoulin Kervran 2007) mais elle ne permettait plus de rendre compte de notre questionnement. Elle recoupe très l'opposition entre « réseau comme structure » et « réseau comme acteur », reprise dans ce livre par K. Sikkink, et qui structure le livre de synthèse *Networked Politics. Agency, power and Governance* (Kahler, 2009), publié après la tenue de notre colloque.

stratégiques - et même critiques - que les acteurs étudiés font de cette notion. Cet usage du terme réseau peut alors être le fait des acteurs étudiés ou des chercheurs mais se distingue de l'acception « catégorie d'analyse ». Du côté « modèle d'action », il s'agissait donc d'adopter une perspective compréhensive afin d'analyser cet *agir-en-réseau* comme le nouveau « modèle d'action » légitime à l'époque de « la globalisation », et construire un véritable programme de recherche autour de cet objet émergent. Le terme « agir-en-réseau » recueille alors les deux faces de la problématique.

Afin de conclure ce tour d'horizon, reprenons deux pistes de réflexion qui s'ouvrent pour de futures enquêtes : les rapports de pouvoirs qui se nouent de manière peu explicite autour de cette notion de réseau, et la nécessité d'analyser la diffusion mondiale du modèle d'action, dont l'omniprésence devrait justement inciter le chercheur à un usage parcimonieux de la notion.

1. Agir-en-réseau : modalité de l'euphémisation des rapports de pouvoir

Comme nous l'avons vu, les rapports de pouvoir semblent éludés par la vision d'un monde en réseau, « horizontal » où les asymétries ne peuvent jamais s'installer grâce à cette « fluidité » des relations. Pourtant ces rapports constituent un point nodal de ce livre, autant pour ceux qui se mobilisent lorsqu'ils choisissent un modèle d'action, que pour les chercheurs qui défendent cette catégorie d'analyse.

« **Une organisation horizontale** »... Tout d'abord, il existe une tension forte entre, d'une part, l'option « modèle d'action », où les rapports de pouvoir sont le plus souvent euphémisés voire invisibilisés par cette notion de réseau, et, d'autre part, l'option « catégorie d'analyse » qui, contrairement à ce qui est souvent colporté, permet justement de définir de manière empirique, et de visualiser les rapports de pouvoir entre les acteurs (centralité, capital relationnel, trous structuraux, *broker* etc.). Dans la première option, on a vu que *l'agir-en-réseau* est toujours défini par une forme de rapports non hiérarchiques, par opposition à ceux qui présidaient au modèle de la bureaucratie, et cette liberté individuelle sans contrainte est systématiquement mise en avant par ceux qui revendiquent ce modèle d'action. Paradoxalement, les analyses montrent que cette « horizontalité » est très difficile à maintenir

si l'on sort du simple réseau d'échange d'information, et si une certaine efficacité est recherchée dans une action collective nécessitant alors la mobilisation de certaines ressources rares et l'inscription dans une certaine durée (cf Pleyers et Sikkink). Elles montrent aussi que l'hétérogénéité sociale des membres, souvent à la base de l'organisation en réseau, implique un accès différencié aux ressources telles que l'information, le droit, l'argent, le prestige, ou le capital social (Burgos-Vigna, Rodrigues Moog, Tahar Chaouch, Grediega et Jimenez), ainsi qu'un pouvoir de contrôle peu explicite de la part des premiers membres du réseau. De plus, l'informalité des règles peut justement faciliter la perpétuation de positions dominantes et brider un fonctionnement démocratique. Boltanski et Chiapello insistent ainsi sur les nouvelles formes d'exclusion (les réseaux laissent de nombreux espaces « déconnectés ») et de spoliation (le travail de maillage non reconnu des petites mains face aux « faiseurs » s'appropriant le tissage de relations sans réciprocité) qui composent cette galaxie connexionniste⁵⁹.

Cette insistance des discours militants sur l'horizontalité peut donc masquer des relations inégalitaires alors que des études comparatives montrent que le fonctionnement concret des « collectifs d'engagement » est encore aujourd'hui, en particulier dans les ONG internationales, bien plus proche de modes hiérarchiques et/ou communautaires de fonctionnement (Dumoulin Kervran, 2008 ; Ollitrault et Lefevre, 2007)⁶⁰. Malgré la vogue pour cette organisation en réseau par rapport à la forme hiérarchique, il conviendrait aussi de prendre en compte les nombreuses analyses empiriques du monde des ONG qui suggèrent que cette mue vers l'organisation réticulaire est en fait peu étayée. On trouvera même le cas particulièrement pyramidal de Greenpeace et Handicap International (Lefèvre, Ollitrault, 2007), ou celui du secrétariat de Amnesty International dans les réseaux de défense des droits de l'homme (Lake et Wong, 2003). L'action en réseau est également génératrice de nouvelles inégalités, comme le montre par exemple Burgos-Vigna (Chapitre 3), selon que les villes participent ou non aux réseaux transnationaux de promotion du budget participatif, ou Pleyers (chapitre 2), lorsqu'il précise que les formes d'actions les plus horizontales, à côté

⁵⁹ Boltanski et Chiapello (1999) évoquent même l'idée que la figure du réseau tend à être mobilisée dans le management de manière plus intense encore que dans celle du marché, afin de masquer les continuités et les inégalités du « capitalisme ».

⁶⁰ Voir les cas hétérogènes présentés dans le dossier Sandrine Nicourd, (dir.), « Comprendre les engagements aujourd'hui » (2007), un parti politique (la LCR), un groupe militant (les « Motivé-e-s »), des associations internationales (Handicap International, associations pour le commerce équitable, la Délégation Catholique pour la Coopération), un mouvement d'éducation populaire (les Scouts et Guides de France) et une ONG américaine (les Worker Centers). On renvoie aussi à la comparaison des études de cas du dossier des Cahiers des Amériques latines N° N°51-52, déc. 2007 « Des sociétés en réseau »

d'expérimentations novatrices, peuvent recouvrir des positions de leader ou des « ... hiérarchies informelles, qui sont souvent moins démocratiques et plus difficiles à contrôler. »

La tension est d'autant plus forte que, quand le pôle "catégorie d'analyse" vise à identifier les propriétés structurales des relations, comme dans la *Social Network Analysis*, les « asymétries », les inégalités dans l'accès aux ressources constituent un élément-clé. Ainsi, l'étude précise de ces réseaux de relations est justement une bonne manière de mettre à jour l'inégalité, au-delà même des statuts formels des individus. D'ailleurs, l'analyse des réseaux clientélistes ou "de patronages" est un thème classique alors que ces réseaux-là se caractérisent justement par leur "verticalité", comme l'ont exposé ici Agudelo pour les réseaux noirs colombiens, et Zubizarreta (chapitre 8) pour les factions en Argentine au XIXe. Si les communautés de chercheurs de l'analyse des réseaux sociaux et de l'analyse des mobilisations sociales se sont longtemps ignorées, les premiers rapprochements semblent donc pouvoir être très féconds pour penser enfin ensemble les différentes formes d'action collective (cf Diani, chapitre 10).

Inégalités face au choix de l'organisation en réseau⁶¹. Cette analyse du réseau comme modèle d'action - qui se distingue donc à la fois de l'action à travers des organisations plus formalisées et de l'action individuelle mobilisant de simple réseaux de sociabilité, les deux alternatives anciennes - révèle une autre inégalité importante, spécifique de l'époque contemporaine. Malgré cette diffusion générale sur laquelle on a insisté, le choix de l' « agir-en-réseau » n'est pas le même suivant qu'on se situe en bas ou en haut de l'échelle sociale, parce que ce choix renvoie aussi à l'accès différencié des individus aux institutions et aux organisations officielles. Les élites au sens large, qu'elles soient dans le monde de l'entreprise ou le monde de l'action politique, voire de l'associatif ou du militantisme, ont toujours le choix entre l'action par la voie des organisations existantes et l'action plus informelle en mobilisant leurs réseaux⁶², et elles ne choisissent l'« agir-en-réseau » que pour certaines de leurs initiatives. Les experts-militants par exemple, peuvent agir soit par la voie des organisations officielles (leurs Etats, les institutions onusiennes, les grandes ONG), soit par le biais d'une action en réseau plus ou moins formalisée (cf. par exemple les ONGI internationales du réseau Rondônia décrites par Rodrigues Moog ou les experts militants de l'altermondialisme analysés par Pleyers). Les migrants économiques, les marginaux ou les

⁶¹ Je remercie Marielle Pépin Lehalleur particulièrement pour les discussions qui ont porté sur ce point.

⁶² L'action traditionnelle à travers les clubs et autres cercles de l'entre-soi doit être distinguée de l'action en réseau, puisqu'il s'agit de collectivités dans lesquelles l'entrée et la sortie des membres sont extrêmement contrôlées.

militants issus de milieux défavorisés (ou tout simplement *outsiders, strangers*) n'ont pas accès aux organisations permettant le voyage officiel (ambassades, visas, compagnies d'aviation, etc.) ni à l'action politique officielle (partis politiques, ministères, organisations internationales) : ils font donc un choix très contraint pour l' « agir-en-réseau ». Les acteurs illégaux et/ou violents privilégient l'« agir-en-réseau » d'autant plus volontiers que les institutions officielles - ici dans le sens précis de légales - leur sont fermées. La fondation en bonne et due forme d'une nouvelle organisation demande nombre de ressources (réseaux sociaux, contacts officiels, fonds, ressources juridiques, capacités discursives pour énoncer le projet, etc.) qui restent inégalement réparties.

Mais nous avons montré que cette inégalité est encore renforcée par l'accès inégal à l'économie des biens symboliques. Les élites choisissent ce mode d'action seulement pour certaines de leurs initiatives et parce qu'elles y voient le modèle d'action le plus efficace, influencées en cela par une *doxa* intellectuelle en faveur du réseau. Elles ont d'ailleurs un accès facilité à la fois vers les outils intellectuels (modalités d'interaction, grammaire de justification, mode de subjectivation) et les technologies de la communication (NTIC en général) qui rendent possible le fonctionnement de ce type d'action collective.

Imposition de problématique. A la frontière entre *l'agir-en-réseau* comme modèle d'action et comme catégorie d'analyse, soulignons une troisième relation de pouvoir qui tient plus de l'imposition de problématique. Ce mode d'action est en effet devenu une des modalités de gouvernance largement utilisée par les Etats et les Organisations internationales qui pratiquent, pour un nombre croissant d'activités, la délégation vers des réseaux thématiques d'acteurs privés⁶³. Dans ce livre, Burgos-Vigna montre bien comment certains réseaux de transfert du budget participatif sont créés et entretenus par l'ONU, le PNUD ou l'Union européenne.

De plus, la notion est utilisée dans tellement de disciplines différentes et de domaines non scientifiques qu'elle se révèle un véritable « opérateur de pensée dominant » de notre époque et que les analyses de l'action collective courent toujours le risque de la concevoir comme LE nouveau « paradigme » des sciences sociales, et même de succomber à l'usage substantialiste de la notion, selon lequel toute la société n'est plus que réseaux. De plus, les relations sont intimes entre militantisme transnational et monde universitaire. L'analyse de Pereira dans ce livre a montré l'influence du courant du « négriisme » sur une partie

⁶³ Sur cette pratique de délégation, voir la synthèse dans l'étude de la régulation mondiale d'internet (Cowhey et Mueller, 2009) ou sur « l'accountability » de humanitaire (Gross, Stein, 2009) ou sur l'environnement, l'étude de Charlotte Streck, 2002.

importante de la mouvance libertaire et sur l'altermondialisme. En suivant l'analyse de Johanna Simméant, signalons que l'engouement actuel de la notion dans les analyses de l'action collective et de la globalisation pourraient bien correspondre à une survalorisation de certaines mobilisations (en nombre et en succès), de certains acteurs (ONG, coalitions transnationales), de certaines grammaires réticulaires, correspondant aux intérêts privilégiés et à un certain ethnocentrisme des universitaires empressés de voir émerger le contre-pouvoir tout en souplesse d'une société civile globale (Simméant 2005). Les discours sur la désidéologisation du militantisme et la désaffection pour les « appareils » ont souvent été repris dans les milieux écologistes et altermondialistes ayant un moindre intérêt pour la classe ouvrière. Ces discours ont donc été portés par ces mobilisations qui sont très médiatisées mais qui ne sont pas représentatives de l'ensemble des luttes sociales contemporaines. Cette manière de qualifier l'engagement politique peut être mise en lumière par une étude conjointe des transformations des champs journalistiques, scientifiques et militants depuis les années 1970 (Ollitrault, 2009). Cet aspect rappelle encore une fois aux universitaires qui mobilisent la notion de réseau que leur regard privilégie certains aspects et qu'il est le produit d'une position sociale dont l'universalisme est biaisé (la *skholè*, Bourdieu, 1997). Il est donc nécessaire d'en faire un usage réflexif, tant la catégorie peut charrier de présupposés, malgré ses apparences si banales.

L'action collective politique est donc aujourd'hui sujette à une imposition de problématique de cet agir-en-réseau à la croisée des dispositifs de bonne gouvernance et du renouveau de la pensée contestatrice. Yannick Rumpala présente sur ce point une stratégie possible pour contre-balancer cet usage gestionnaire ou même sécuritaire de l'analyse de réseau, utilisé dans le monde politique et celui de l'entreprise. Son analyse fouillée des usages de la notion de réseau l'amène en effet à proposer de « ...placer cette connaissance d'inspiration sociologique (des réseaux) dans une perspective d'utilité sociale » (Rumpala, 2007, p. 219). Il montre comment une meilleure connaissance de ces flux réticulaires peut servir à la fois à déjouer les stratégies de contrôle réticulaire et à mieux faire des choix de consommation alternatifs (consommation politique) ou plus éclairés (raccourcir les réseaux) ; comment elle peut servir aussi à rendre les modes d'action politiques réticulaires plus efficaces. Le réseau-catégorie d'analyse est ici proposé pour l'action politique, loin des cercles universitaires.

Usages stratégiques du modèle d'action. Se focaliser sur *l'agir-en-réseau* comme modèle de l'action collective légitime implique aussi d'analyser les instrumentalisation

internes et externes de ce modèle. De récents travaux incitent ainsi à analyser finement le fonctionnement des « façades institutionnelles » (Collectif 2009), leur construction, leurs mobilisations, leur réappropriation différenciées par les membres de l'organisation. *L'agir-en-réseau* apparaît bien dans les chapitres précédents comme une nouvelle ressource pour les entrepreneurs de cause, mais parfois ses effets sont plus symboliques que réels dans l'organisation sociale du collectif. Sylvie Ollitrault et Sylvain Lefèvre (2009), dans la même veine, proposent d'intégrer à la grille d'analyse la notion « d'offre de modèle d'organisation » comme étape des activités de « cadrage » opérées par les entrepreneurs de cause. L'aptitude qu'a l'entrepreneur de cause à faire adhérer à un mode d'organisation est une étape importante de la mobilisation. Dans ce sens, un bon maniement discursif du modèle de l'action en réseau, grâce à sa résonance auprès des militants, devient une ressource. Ainsi, tout collectif d'engagement possède de manière plus ou moins explicite une « idéologie organisationnelle » qui fait tenir les bénévoles en leur faisant croire que leur participation se fait sur le mode « réseau » alors que le fonctionnement réel est parfois très hiérarchique, pas du tout intermittent, voire avec un *turn over* rapide résultant justement de cette désillusion sur les modes de fonctionnement. Les discussions citées par Pereira (chapitre 4) au sein du mouvement libertaire décrivent bien comment les options politiques se définissent vis à vis d'un mode d'organisation de l'action commune.

Enfin les analyses montrent qu'il faudrait être encore plus précis lorsqu'on utilise le terme de réseau dans nos recherches : s'agit-il du modèle qui a présidé à l'organisation des acteurs ? De la manière dont les dirigeants - ou porte-paroles - présentent, au sein de plus larges récits en interne et en externe (*narratives*), leur action collective ? De la manière dont la méthode d'organisation est décrite au sein de la doctrine et de l'idéologie politique ? De l'usage du système d'information et de sa dimension technologique ? Ou enfin de la manière dont sont structurés les liens personnels entre les membres du collectif, analysés tels qu'une analyse de réseau permet de les reconstruire ?

2. Modèle hégémonique... notion à utiliser avec parcimonie.

Agir-en-réseau : une figure de l'homogénéisation globale ? Si l'on suit l'idée d'un modèle d'organisation en réseau qui s'imposerait au niveau planétaire comme LE modèle d'action légitime à l'époque de la globalisation, ce qu'illustrent plusieurs des chapitres de ce livre, deux lignes de recherche se dessinent. D'une part, on peut étudier cette convergence en

se centrant sur les mécanismes de diffusion rapide du modèle de *l'agir-en-réseau*, en analysant les récits des acteurs (« institutional narratives ») visant à présenter/justifier leurs modes d'organisation. D'autre part, on peut aussi analyser l'écart entre cet engouement et la réalité des pratiques organisationnelles, en se centrant sur les mécanismes de traduction et de réappropriation différents du « modèle »⁶⁴, puisque la pratique de l'action collective reste « en situation », « embedded » (enchâssée) dans certaines sphères sociales, marquée par une culture, une historicité propre à chaque secteur (militants altermondialistes, militants ex-guerrilleros, migrants, théologiens de la libération, etc.), à chaque région⁶⁵. Les chapitres de ce livre montrent justement comment *l'agir-en-réseau* correspond à des modes d'organisation variés lorsque l'on se focalise sur les pratiques plus précises. Notons que le projet de comparer les modes de diffusion et d'appropriation de ce modèle *agir-en-réseau*, suivant les régions du monde et suivant les secteurs de l'action collective, n'a cependant guère été initié.

Depuis l'article de McAdam et Rucht (1993), les analyses de la diffusion transnationale des répertoires d'action dans les mouvements sociaux se sont développées, cherchant à expliquer le constat selon lequel les mobilisations sociales se ressemblent de plus en plus tout autour du globe. Elles insistent parfois sur les réappropriations toujours différentes (Chabot 2002), parfois sur la composition des facteurs qui déterminent la diffusion transnationale par-delà cette diffusion de modèle d'action : les changements plus larges des institutions politiques nationales et internationales (Guigni, 1998). La réflexion de la sociologie des organisations au sujet de la croissance mondiale de l'isomorphisme organisationnel reste un cadre de recherche très fécond pour cette problématique (Di Maggio et Powell, 1983 ; et Powell et Di Maggio 1991). La recherche pointe en effet la composition de plusieurs facteurs - la socialisation similaire des dirigeants, le mimétisme en contexte d'incertitude, et la coercition des acteurs dominants parvenant à ce que les acteurs dépendants finissent par leur ressembler.

L'idée que le réseau serait le modèle dominant de l'action collective aujourd'hui relance aussi les réflexions sur l'émergence d'un nouveau « répertoire d'action » dominant dans l'histoire de l'Europe⁶⁶. Cette manière de poser le problème, même si elle peut sembler

⁶⁴ Comme des études l'ont fait pour les « méta-institutions » que sont le marché, l'industrie ou l'Etat...

⁶⁵ Ligne sur laquelle insiste Johanna Siméant (2005) en citant aussi le cas des travaux sur l'organisation de l'altermondialisme dans le cadre français : Agrikoliansky et Sommier, 2005.

⁶⁶ Cet agir-en réseau viendrait compléter les trois caractéristiques proposées par Offerlé (2008) : l'usage du scandale, de l'expertise et du nombre ; et l'insistance d'autres auteurs (Cohen et Rai, 2000 ; Ollitrault, 2008) sur les nouvelles caractéristiques « transnationales et solidaristes » du modèle émergent depuis les années 1980. Rappelons la définition de Tilly (1984, p.99) « un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorités, en rendant un ensemble de moyens d'action limités plus pratique, plus attractif, et

trop générale, pointe l'attention vers les modalités organisationnelles de l'action et permet de souligner combien le « choix » de *l'agir-en-réseau* est aussi contraint par de très larges processus.

Un principe de parcimonie. Dans le cas où le chercheur se place clairement du côté du réseau-catégorie d'analyse, les exigences méthodologiques de l'analyse des réseaux sociaux constituent certainement un frein à l'utilisation excessive de la notion de réseau. Mais même lorsqu'il s'agit d'analyser des mobilisations en réseau (et donc le réseau modèle d'action), la catégorie ne devrait pas être mobilisée sans précautions : toute action éphémère ou illégale, tout collectif pas ou peu hiérarchisé, toute mobilisation avec une faible division du travail politique n'est pas utilement défini par la forme réseau. Dans ce livre, Pleyers, Burgos-Vigna, et Pereira montrent d'ailleurs bien que la vogue actuelle de l'agir-en-réseau recouvre au moins deux projets dont la convergence n'a rien d'évident, l'un plus centré sur l'efficacité, l'autre sur l'horizontalité. En tenant compte des précisions précédentes, un usage circonspect de la catégorie s'impose alors au chercheur. Ce type d'organisation en réseau ne doit pas être plaqué mécaniquement : nous savons que le modèle peut ne correspondre qu'à une étape ou à un segment d'une dynamique d'action collective.

Premier point, il correspond à une **étape** de leur histoire, éventuellement de leur institutionnalisation⁶⁷ : au cours de sa trajectoire, une mobilisation peut par exemple avoir une phase réseau avant de devenir une organisation plus formelle (c'est une des critiques parfois faite à ATTAC ou au comité d'organisation des Forum Social Mondial, cf. Pleyers, qui rejette pourtant l'idée d'une tendance inéluctable à la recentralisation), ou, au contraire passer par une phase plus hiérarchique avant d'adopter, lors de son expansion mondiale, une organisation plus décentralisée, où les antennes ont une forte autonomie (exemple des antennes nationales des organisations environnementales comme FoE (Ollitrault, 2008) ou du WWF ou de Greenpeace France à la fin des années 1990 (Fréour 2005). Les chapitres de ce livre montrent bien l'importance d'étudier les conditions précises de création de ces mobilisation afin d'en comprendre le cycle de vie.

plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts ». Le nouveau répertoire d'action succéderait aux deux précédents mis en évidence par Charles Tilly en Europe : le répertoire « local patronné » et le répertoire « autonome national » ayant régné pendant plus d'un siècle (voir Tilly, 1986).

⁶⁷ Une forme de paradoxe émerge alors : les réseaux politiques transnationaux gagnent du pouvoir grâce à leur forte décentralisation et informalité mais c'est justement la reconnaissance de leur pouvoir qui les oblige à rendre des comptes (accountability) et ainsi à s'engager dans un plus grand degré de formalité. Plusieurs articles de livre dirigé par Kahler (2009) décrivent précisément ces différentes phases de développement des coalitions.

Deuxième point, le modèle peut ne concerner qu'un des **segments** d'une mobilisation plus large. Par exemple, les « cellules » dans les guerillas centre-américaines, ou les formations politiques de gauche durant l'entre deux-guerres, ne constituent que des petits groupements d'individus plutôt hiérarchisés, même s'ils sont enchâssés dans des connexions plus « horizontales ». A l'inverse, les secrétariats des campagnes de mobilisations transnationales possèdent bien une forte centralité, même si la plupart des participants conservent une organisation très décentralisée. Des coalitions d'acteurs peuvent ainsi se constituer par hybridation entre plusieurs modèles organisationnels (Kahler 2009, introduction, ou Diani dans ce livre). Parfois même l'identification d'un modèle d'action peut dépendre de **l'échelle choisie** : l'unité d'analyse est-elle l'individu, le groupe ou l'organisation ? Une organisation comme le WWF au niveau mondial est par certains aspects un grand réseau d'organisation (appelée la « famille » en interne), mais chacun des bureaux nationaux est bien une organisation classique hiérarchisée, alors qu'au niveau individuel, les membres de chaque antenne nationale appartiennent à des réseaux thématiques spécialisés (d'ailleurs plus institutionnalisés, comme TRAFFIC, ou plus informels, comme celui sur les réserves privées).

Troisièmement cette imposition actuelle de la catégorie «réseau», tant par les analystes que par les militants, incite le chercheur à mener une enquête empirique précise avant de qualifier la mobilisation de « réseau », et de rendre compte des débats qui subsistent sur le modèle à adopter. On a vu que dans le monde des ONG, même auto-proclamées « en réseaux », le modèle réticulaire ne correspondait pas souvent à une réalité du fonctionnement interne. De plus, qu'il s'agisse des Etats, d'acteurs illégaux ou d'ONG, les études les plus récentes montrent que le choix d'un modèle hiérarchique reste une option valorisée à côté du modèle en réseau (Kahler, 2009).

Il est d'ailleurs important de ne pas affirmer trop vite que le modèle est vraiment hégémonique, et de rendre compte des débats qui continuent à entourer son choix au sein des groupes mobilisés. Ainsi, on a vu non seulement que, par le passé, l'organisation nominalement « en réseau » était stigmatisée (cf. les contributions de Tahar Chaouch sur la théologie de la libération, Iglésias sur les gauches non communistes, ou Fonlupt sur l'anarchisme), mais que, aujourd'hui encore, cette hégémonie reste contestée et le modèle légitime reste l'objet de lutte. Par exemple, dans la gauche radicale, tend à dominer la mouvance « negriste » en faveur d'une organisation de « réseaux de réseaux » transnationaux, mais elle reste contestée par d'autres options comme celle du parti ou la fédération, défendue

par ceux qui plébiscitent les répertoires de d'action de masse, et une action syndicale accordant un rôle de coordination à un secrétariat centralisé (cf. Pereira chapitre 4). Les discussions sur les modalités de l'action en réseau sont des dilemmes d'action très anciens.

Modèle d'action ET Catégorie d'analyse

Au terme de ce parcours consacré aux usages de la notion de réseau dans l'action collective, de nombreuses perspectives d'analyses se sont révélées, sans que la démarche tombe ni dans un usage totalement relâché, ni dans un usage très formaté de la *Social network Analysis*. Chacune à sa manière, et parfois avec une compétence experte basée sur une longue expérience, les analyses qui précèdent ont montré une attention à la forme et aux propriétés structurales des relations. Bien sûr deux tendances subsistent entre les chercheurs qui tentent d'évaluer la réalité de *l'agir-en-réseau* comme modèle proclamé (horizontal-flexible-informel), et ceux qui construisent des données relationnelles avant de déterminer quels sont les acteurs en présence. Mais toutes se sont aussi construites sur une démarche *compréhensive*, les perceptions des acteurs sur leur action stratégique étant bien prises en compte dans l'analyse, ainsi que sur une démarche *réflexive*, puisque chaque auteur prenait de la distance vis-à-vis de cette notion de réseau et cherchait à expliciter l'usage qu'il en faisait.

Il reste cependant de nombreuses directions de recherche à entreprendre, les voies les plus prometteuses se révélant celles qui assument que, dans ce domaine de recherche, la notion de réseau est à la fois catégorie d'analyse *et* modèle d'action.

Bibliographie

- BOLTANSKI Luc, et CHIAPELLO Eve, (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- CHABOT, Sean, (2002), "Transnational diffusion and the African American Reinvention of the Gandian Repertoire", in SMITH, Jackie, JOHNSTON, Hank (eds.), *Globalization and Resistance. Transnational Dimensions of Social Movements*. New York: Rowman & Littlefield, pp. 97- 114.
- COHEN, Robin, RAI, Shirin M., (2000) « Global Social Movements - Towards a cosmopolitan politics », in COHEN Robin, RAI Shirin M., (eds.), *Global social movements*, London, The Athlone Press, , pp. 1-17.
- COLLECTIF (2009), *Les façades institutionnelles Constructions, logiques sociales et appropriations des « orthodoxies »*, texte de l'appel au Colloque organisé par l'École Doctorale de Science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- COWHEY et MUELLER, (2009), « Delegation, Networks, and Internet Governance » in, KAHLER Miles, ed., (2009), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp. 173-193.
- DIMAGGIO, Paul J. et POWELL, Walter, (1983), 'The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields', *American Sociological Review*, 48, 147-60.
- POWELL Walter, DIMAGGIO Paul J. (eds.), (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago: The University of Chicago Press.
- DUMOULIN KERVRAN, David, (2007), « Usage comparé de la notion de réseau : propositions d'analyse pour l'action collective », *Cahier des Amériques Latines*, N°51-52, décembre, pp. 125-145.
- DUMOULIN KERVRAN, David, (2008), « Effets inégalitaires et pratiques des ONG », dans : Polymnia ZAGEFKA et Christine ZUMELO, *Egalité (s) / inégalités(s) dans les Amériques*, Paris, Editions de l'Institut des Amériques, pp. 91-105.
- FREOUR, Nadège. (2005), « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains ». Communication au Congrès de l'Association française de science politique, Lyon, septembre., http://sites.univ-lyon2.fr/congres-afsp/imprimersans.php3?id_article=136
- GIUGNI, Marco G., (1998), « The other side of the coin: explaining crossnational similarities between social movements », *Mobilization*, , vol. 3, no. 1, p. 89-105.
- GROSS, STEIN, (2009) , « The Politics and Power of Networks : The Accountability of Humanitarian Organizations », in KAHLER Miles (ed.), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp. 151-170.
- KAHLER, Miles (ed.), (2009), *Networked Politics. Agency, power and governance*, Ithaca et London, Cornell University Press.
- LAKE, David A. et WONG, Wendy H., (2009), « The politics of Networks : Interests, Power, and Human Rights Norms », in Miles Kahler, , *Networked Politics. Agency, Power and Governance*, Ithaca et London, Cornell University Press, pp.127-150.
- McADAM, Doug et RUCHT, Dieter (1993), « The Cross-National Diffusion of Movement Ideas », *The Annals of The American Academy of Political and Social Science* 528 (July): 59.

NICOURD, Sandrine (dir.), (2007), « Comprendre les engagements aujourd'hui » dans *Sociologies Pratiques*, n° 15, pp. 1-134.

OFFERLE, Michel (2008) : « Retour Critique sur les répertoire de l'action collective (XVIII-XXI siècle) », *Politix*, n°81, pp.181-203.

OLLITRAULT, Sylvie, LEFEVRE, Sylvain, (2007), « Les militants face aux contraintes managériales : le cas des groupes locaux de Handicap International », *Sociologies Pratiques*, n° 15, pp. 97-111.

OLLITRAULT, Sylvie, 2008 *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, Rennes : PUR, Res Publica.

OLLITRAULT, Sylvie (2009), « Ces militants sans idéologie politique : comment saisir les mécanismes de l'engagement désillusionné ? » Congrès AFSP Grenoble 2009, Section thématique 50, Que faire des idées en Science Politique ?, *Axe 3. Prendre en compte les idées en science politique ; www.congresafsp2009.fr/sectionsthematiques/st50/st50.html* (consulté le 20 août 2010).

RUMPALA, Yannick (2007), « La connaissance et la Praxis des réseaux comme projet politique », *Raisons Publiques* , N°7, p. 199-220 ; p 219

SIMMEANT, Johanna, (2005), « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux « transnationaux » dans quelques ouvrages récents », 8e Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP), table ronde « Où en est la sociologie des mouvements sociaux », 15-18 septembre, 38 p.

AGRIKOLIANSKY, Eric, SOMMIER, Isabelle (dir.), (2005), *Radiographie de l'altermondialisme*, Paris, La Dispute.

STRECK, Charlotte (2002), « Global Public Policy Networks as Coalitions for Change », in Daniel C. Esty and Maria H. Ivanova (eds.), *Global Environmental Governance: Options and Opportunities*, New Haven, CT, Yale School of Forestry and Environmental Studies, , pp. 121-140, <http://environment.yale.edu/documents/downloads/o-u/streck.pdf>.

THOMPSON Grahame, *Between hiérarchies and markets : the logics and limits of network forms of organization*, New York, Oxford University Press, 2003

TILLY, Charles, (1984), « Les origines du répertoire de l'action contemporaine en France et en grande Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°4, octobre, p.99.

TILLY, Charles, (1986), *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.